

Un beau témoignage des citoyens de Grand'Mère en faveur de M. E.-B. Wardle

Fête présidée par M. le maire J.-E. Guibord

GRAND BANQUET AU LAURENTIDE INN.

En un geste magnifique de reconnaissance, les contribuables de notre cité, grâce à une suggestion de l'un de nos plus éminents citoyens M. J.-A. Robert et grâce à l'initiative de M. le maire J.-E. Guibord et du conseil de ville, et du Gérant de la cité, M. J.-A. Bernier, organisaient récemment au Laurentide Inn, une belle fête qui réunit près de cinquante invités recrutés parmi toutes les classes de la société de notre ville et à laquelle assistèrent également plusieurs personnalités de l'étranger.

Comme on le sait, le héros de la fête, M. E.-B. Wardle, ingénieur de la Laurentide Co., s'occupa activement de la construction du pont de Grand'Mère, comme Ingénieur surveillant, en compagnie du Gérant de la Cité M. J.-A. Bernier. M. Wardle dépensa ses talents, son temps et son énergie, pour la réalisation de cette importante entreprise, et ce, gratuitement pour l'avantage de notre communauté. C'est en reconnaissance de ce geste magnifique de la part de M. Wardle, que la fête, marquant l'inauguration du pont fut organisée et laquelle obtint un franc succès.

Son Honneur le Maire J.-E. Guibord, maire, présida au banquet, ayant à sa droite, M. E.-B. Wardle et à sa gauche le député provincial M. W.-P. Grant.

Dans un magnifique discours le Dr Guibord remercia tous les invités de la ville et de l'étranger d'avoir répondu à l'invitation qui leur fut lancée pour venir, ce soir, fêter leur concitoyen M. Wardle, qui n'a pas dépensé inutilement son temps, son énergie et ses talents pour l'accomplissement de l'œuvre qui lui tenait tant à cœur: le pont de Grand'Mère. M. le Maire souligna également le beau travail des Ingénieurs Steinman, Pratteley et Bernier qui ont pris, eux aussi, une part active dans l'érection de ce monument qui doit faire non seulement l'orgueil de Grand'Mère, mais de toute notre Province et même du pays.

M. Guibord note le fait que dès 1912, M. Wardle avait préconisé que le seul projet de pont réalisable pour Grand'Mère devait être un pont suspendu. Depuis cette date, il y eut considération de cette question sous bien des angles, de nombreux projets furent amenés devant le conseil et finalement après 16 ans, l'idée lancée dans le temps par M. Wardle devenait réalité. Et quand le conseil décida du projet d'un pont suspendu M. Wardle se montra des plus enthousiastes du projet et offrit gratuitement ses services au conseil. Ce geste mérite d'être signalé... et d'être connu. Malgré son humilité coutumière, M. Wardle sera certainement obligé d'avouer qu'il a rendu de grands services à notre cité, et son dévouement mérite considération. Au nom de tous les contribuables de Grand'Mère, M. le Maire offre à M. Wardle, une magnifique montre en or, sur le dos de laquelle est gravée la photo du pont de Grand'Mère et à l'intérieur de laquelle sont gravés les hommages des contribuables de la cité.

En quelques mots bien dits M. Wardle remercia M. le Maire et tous les contribuables de notre cité de cette belle marque de reconnaissance. Puis, M. le Maire invite le Député de Champlain, M. Grant à adresser la parole.

M. Grant se déclare heureux d'être de cette fête intime où les contribuables de Grand'Mère manifestent d'une façon si cordiale leur appréciation du travail accompli par M. Wardle pour l'érection du pont. Je suis un peu de votre ville, dit M. Grant, puisque il y a plus de 30 ans, j'en étais citoyen, alors que je travaillais pour la vieille compagnie Laurentide Pulp, alors présidée par M. McCulloch. Depuis que j'ai quitté votre ville j'ai toujours suivi avec intérêt son expansion, je veux votre ville prospère, et nous allons continuer de travailler à son expansion en vous secondant dans tous vos projets professionnels.

M. Grant se déclare heureux de la réalisation d'un vœu cher à notre population: le pont de Grand'Mère. Voilà 30 ans qu'on en parle, c'est aujourd'hui la réalisation d'un rêve qui devra faire honneur non

seulement à votre ville mais à la Province. C'est par la coopération de tous vos corps publics, c'est par l'union des idées, c'est grâce au bon travail de votre conseil de ville, de la Chambre de Commerce, de la Laurentide Co., et tout spécialement du Président de cette compagnie M. Chahoon, que nous avons l'honneur de saluer ici ce soir, c'est aussi grâce à l'appui de notre Gouvernement Provincial, si ce projet que la chose est faite, il ne reste plus qu'à travailler de toutes nos forces à faire de ce projet, qu'il ne soit pas une source de déficit pour votre ville. Nous allons vous aider, nous allons travailler de toute nos forces pour que le tourisme favorise votre ville, et pour ce, dès cette année, nous allons dépenser dans la route Grand'Mère-St-Fite à La Tuque, une somme de \$75,000 pour son amélioration, nous allons créer des routes de circuit dans St-Fite, Ste-Thérèse, St-Adolphe, afin d'attirer le tourisme vers le nord.

En terminant M. Grant paie un tribut d'éloges au héros de la fête et promet pour Grand'Mère tout son concours quand notre ville réclamera ses services.

Parmi les autres orateurs qui parlèrent ce banquet il y eut: MM. J.-A. Bernier, Dr Steinman, de New-York; M. Georges Chahoon, jr, président de la Canada Power; M. F.-A. Sabatton, Elwood Wilson, Louis Armstrong, Auguste Desilets, Dr Arthur Ferron, le Notaire L.-J. Dostaler et M. J.-A. Robert.

Parmi les invités à cette fête il y avait: MM. Dr J.-E. Guibord, maire de Grand'Mère; MM. E.-B. Wardle, W.-P. Grant, M.P.P., de Batiscan; Dr Steinman, de New-York; Georges Chahoon, Louis Armstrong, J.-A. Robert, J.-O. Pelletier, J.-A. Gagnon, Ernest Mercier, J.-H. Cunningham, Dr J.-C.-A. Riard, F.-A. Sabatton, H.-D. Daith, de Montréal; Dr Arthur Ferron, J.-A. Crête, P.-L. Pratteley, de Montréal; Auguste Desilets, J.-A. Bernier, Elwood Wilson, J.-A. Nicole, Olivier Lafond, Alf. Lessard, J.-L. Champigny, E.-A. Lampron, Georges Trotter, Arthur Surprenant, L.-W. Riard, Léo Dagal, J.-P.-Emile Dessureault, J.-H. Desroches, N.-P. L.-J. Dostaler, N.P. Dosithé Leduc, Etienne Lefebvre, Nérée Lambert, J.-O. Masson, Arthur Beaulieu, J.-Alfred Landry, Arthur Pichette, Rodolphe Boisvert, Emile Allard, Cyrille Gauthier, Donat Flageole, Alfred Cossette, Willie Labrie, François Leblanc, Frank Gauthier, Oscar Adams, Dr Emile Vennes, Wilfrid Grondin, le Notaire J.-E. Déziel, Capt Simm.

Epreuve du pont de Grand'Mère

Un groupe d'ingénieurs et les membres de notre conseil municipal ont fait récemment l'épreuve (test) du pont de Grand'Mère, dont l'inauguration eut lieu récemment. Un rouleau à vapeur chargé, donnant une pesanteur de 22 tonnes fut lancé sur le pont qui ne baissa que de trois pouces et un quart, alors que les données des ingénieurs en allouait trois pouces sept seizièmes. C'est dire que ce monument gigantesque, construit par la Fraser, Brace Co., dessiné par les ingénieurs Steinman & Robinson, de New-York et dont la surveillance en avait été donnée à M. E.-B. Wardle, ingénieur en Chef de la Laurentide Co., et de M. J.-A. Bernier, Ingénieur-Civil, Gérant de notre cité, a répondu à toutes les exigences de solidité possibles.

Etait présents à cette épreuve: M. le maire J.-E. Guibord et MM. les échevins Georges Trotter, J.-O. Pelletier, L.-W. Riard et Arthur Surprenant, M. J.-A. Bernier, I.C., et Gérant de notre cité; M. P.-L. Pratteley, ingénieur consultant, de Montréal.

M. E.-B. Wardle, de la Laurentide Co., empêché à la dernière minute d'être présent à cette épreuve M. Ivan-E. Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics de Québec, avait envoyé un télégramme à M. le Maire le priant d'excuser son absence.

La France aura à dire le dernier mot

Les rôles sont changés à la Com. des Réparations par les propositions Young

Selon le nouveau plan, la France se trouverait à recevoir \$15,000,000,000 de francs en moins

Le problème des réparations dont la solution semblait tenir dans la main de la délégation allemande et principalement du Dr Halmar Schacht, chef de la délégation, tient maintenant dans les mains de la France et de la Belgique, et la presse française est là pour le dire elle-même. La Grande-Bretagne et le Japon ont accepté le compromis proposé par le président Owen-D. Young, au moment où la conférence allait se dissoudre. Il y a deux semaines, le sort de la conférence était aux mains de l'Allemagne, aujourd'hui les rôles sont changés, il dépend de l'attitude de la France et de la Belgique, et l'on saura mardi quelle est cette attitude.

La presse française qui n'est pas définitivement opposée à toute diminution des réclamations de la France, semble laisser entendre "qu'il vaut mieux avoir un oiseau dans les mains qu'en avoir deux à Berlin."

Le memorandum du président Young sera remis aux délégués demain après-midi et ceux-ci l'étudieront pour se prononcer sur ses propositions mardi. Il renferme une proposition qui réduit d'une manière appréciable les derniers montants de réclamations formulées par la France et la Belgique. L'opinion régnait parmi les cercles des réparations que la France et la Belgique étaient plutôt favorables à cette solution. Au lieu de recevoir 8,000,000,000 de mark-or, la France, pour sa part, ne recevrait que 5,500,000,000 d'après la dernière proposition de Young, ce qui équivaut en monnaie française à 15,000,000,000 de francs.

Certains journaux français n'ont cependant pas manqué de dire que le président Young demandait à la France "de faire ce que les Etats-Unis ont refusé eux-mêmes de faire".

S. G. Mgr Turquetil de retour

Le Préfet Apostolique de la Baie d'Hudson revient d'un voyage en France.

Sa Grandeur Monseigneur Arsène Turquetil, O.M.I., est arrivé à Québec dimanche après-midi, à bord de l'"Albatros" de la ligne Canard. Monseigneur Turquetil revient d'un voyage de quelques mois à son pays natal, la France. Il s'est aussi rendu à Marseille, endroit où se trouve la Maison-Mère des fils de Mazenod. Le grand missionnaire de l'Ouest, nommé Préfet Apostolique de la Baie d'Hudson en 1925, ramène avec lui trois Frères Convers qui l'aideront à couvrir l'immense champ d'action que le Saint-Père lui a confié en ces dernières années, les RR. Frères Bazin, Gathy et Pernel.

Sa Grandeur s'est retirée, avec ses compagnons, chez ses confrères les Pères Oblats de Saint-Sauveur. Monseigneur Turquetil visitera quelques villes, toujours dans l'intérêt de ses missions et dans quelques semaines, avec ses compagnons, il partira pour la Baie d'Hudson.

Le Vicariat Apostolique de Sa Grandeur couvre l'immense superficie de 1,652,689 milles carrés et a le Pôle Nord comme borne. Les fidèles se composent en grande partie d'Esquimaux qui d'après tous les missionnaires sont une population très difficile à convertir.

De sa résidence à Chesterfield Inlet le vénérable Préfet Apostolique veille sur cet immense territoire, avec six Pères et quatre Frères convers. Comme l'on peut voir, l'ouvrage est considérable et seul le grand courage et la volonté du saint Prêlat lui permettent d'accomplir de véritables prodiges dans son lointain vicariat.

Nos Hommes d'Affaires



M. AVILA-B. BRUNELLE

Le nouveau gérant de district de "La Sauvegarde" pour la ville des Trois-Rivières et les Comtés de Champlain, St-Maurice et Maskinongé.

M. Brunelle est bien connu dans la région. Il est né à Batiscan et a fait ses études au Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières.

C'est un spécialiste en assurance, et nul doute que sous sa direction La Sauvegarde verra de beaux développements dans notre région.

M. Brunelle tiendra ses bureaux au No 30 rue Hart. Tél. 2993.

Nous lui souhaitons plein succès.

On demande aux alliés de faire des sacrifices

Le compromis suggéré par Owen-D. Young pour les réparations est onéreux

FRANCE ET BELGIQUE

Paris. — Les délégués anglais, italiens, japonais et allemands au second comité Dawes s'étaient prononcés, ce soir, en faveur de la proposition de M. Owen-D. Young en vue d'une solution finale du règlement des réparations de guerre.

Les délégués de France et de Belgique retarderont la publication de leur décision finale jusqu'à ce que le temps leur ait été donné de faire une étude minutieuse des chiffres soumis, et des conditions sous lesquelles seraient faites les paiements. Thomas-W. Lamont a exprimé, ce soir, l'impression qu'ont les experts des chances de succès du compromis offert par M. Young.

"Il serait fou de vouloir diminuer l'importance du développement survenu samedi et il serait osé de soutenir qu'on peut voir là un règlement final de la question."

Quoique l'on était porté ce soir à rendre dépendante de l'attitude de la France et de la Belgique, l'attente désirée, il est entendu que l'adhésion des délégués anglais au projet Young a été donnée sous condition. La Grande-Bretagne insiste pour qu'il n'y ait pas de changement dans le pourcentage déterminé à Spa, immédiatement à la fin de la guerre, au sujet du mode de distribution des réparations entre les créanciers de l'Allemagne. D'après cette entente, la France recevrait 52 pour cent, la Grande-Bretagne, 22 pour cent, l'Italie, 10 pour cent, la Belgique, 8 pour cent, et le reste distribué entre les autres pays.

Cette attitude semble laisser prévoir d'autres difficultés dans les négociations entre les pays créanciers, même si la France et la Belgique sont prêtes à accepter les chiffres soumis par M. Young.

On fait remarquer que les Alliés n'ont pas encore déterminé qui devra faire les sacrifices nécessaires pour amener les réclamations aux chiffres présentés au cours de la conférence. La solution de ces difficultés est rendue encore plus ardue par suite du fait que d'après le compromis offert par M. Young, il y a une diminution considérable dans le montant total que l'Allemagne serait appelée à payer.

L'OCTROI A L'HOPITAL COOKE VOTE

475 votes pour l'octroi et 20 contre

L'octroi du Conseil de Ville des Trois-Rivières au montant de \$35,000, en faveur de l'Hôpital Cooke a été voté par le peuple hier avec une grosse majorité.

Le nombre de voteurs ne fut pas considérable, mais la majorité dépasse tout ce qui avait été prévu.

475 voteurs se sont prononcés pour l'octroi, représentant une valeur de \$6,035,200; — 20 personnes seulement ont enregistré leur vote contre, représentant une valeur de \$88,800.

C'est là un beau geste de la population trifluvienne et nous l'en félicitons.

Moniales Carmélites aux Trois-Rivières

Un mot de Prémable,

Notre intention n'est pas d'écrire de longs articles, pour faire connaître l'histoire et la vie, l'esprit et les coutumes d'un Carmel régulier parfaitement établi. Nous voulons offrir tout simplement, quelques notes, soigneusement contrôlées, pour renseigner davantage, les amis de plus en plus nombreux de l'Ordre des Carmélites.

Depuis que la "petite" Marie-Françoise - Thérèse Martin a capté l'attention du monde entier, par sa vie étonnante de confiance et d'amour; depuis que les Pontifes Romains ont auréolé le front de cette jeune Moniale du Carmel de Lisieux des témoignages autorisés qui préparent la glorification terrestre des serviteurs du bon Dieu; depuis les années si rapprochées de la naissance et de la mort, de la Béatification et de la Canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus — 2 janvier 1873 et 30 septembre 1897; 29 avril 1923 et 17 mai 1925 — qui proclament bien visiblement à toutes les nations de la terre, que la "Petite Thérèse" est vraiment une sainte de notre temps et la vraie "petite" Sœur de tous les enfants de l'Eglise catholique; depuis surtout ces dernières années où les Pluies de Roses se sont manifestées aux hommes, de façon si merveilleuse, et si fréquentes, si salutaire et si consolante, chez tous les peuples de l'univers, et sur tous les points du globe terrestre, les noms de "Sainte Petite Thérèse" et de "Carmel de Lisieux" sont devenus, pour ainsi dire, des mots qui aident davantage à acquiescer à une réelle Confiance, parce qu'ils invitent à la pratique plus simple de la Foi dans le bon Dieu; parce qu'ils portent à mieux connaître et à comprendre plus aisément les miséricordes infinies du divin Sauveur Jésus; parce qu'ils redissent sans cesse à toutes les âmes chrétiennes, l'exemple admirable des vertus si sublimes de la glorieuse sainte "Petite Thérèse" de l'Enfant-Jésus.

Les notes qui vont suivre ne sont pas écrites dans le but de développer un peu plus, la dévotion à l'humble Carmélite si connue de tous, — "dévotion mondiale", disait le Saint-Père Benoît XV lui-même, — mais ces notes feront voir certains détails ignorés, qui intéresseront sûrement tous les lecteurs, relativement au genre de vie des Carmélites dont le nom, par la "Petite Thérèse", se trouve à présent sur tant de lèvres chrétiennes; ces notes fixeront mieux les esprits sérieux, touchant l'existence austère, — trop sévère, disent certains gens peu habitués aux choses de l'âme, — qui demeure, aujourd'hui comme par le passé, l'école où se forment les saints du bon Dieu et les âmes généreuses de la terre.

Un Ami du Carmel

Le Rév. Père Vittorino Facchinetti donnera lundi une conférence aux Trois-Rivières

Le R. P. Facchinetti est arrivé à Montréal hier. Il sera aux Trois-Rivières ces jours-ci et donnera une conférence sur "Saint François dans les splendeurs de l'art". Le savant Conférencier est précédé d'une brillante renommée. Ses succès en Europe, en Palestine, en Amérique du Sud et dernièrement aux Etats-Unis, ne se comptent plus. Sa profonde connaissance de saint François promet d'intéresser le public trifluvien, lundi soir. "La vie de saint François du P. Facchinetti, grand volume de 800 pages, traduit en français en 1926, est la vie la plus complète, et la plus digne de saint François que je sache, écrit le savant P. Bughetti. Cette œuvre immense est exécutée avec amour et sérénité. On n'y rencontre rien d'un enthousiasme ou d'une partialité ou d'une dévotion qui déroute". Une vie de saint Antoine de Padoue, grand volume de 625 pages, paru en 1925, a confirmé le nom de savant historien du R. P. Facchinetti. Ses titres de docteur de Louvain et de Milan ont été justifiés par un savoir historique que le gouvernement italien

a reconnu officiellement en conférant au P. Facchinetti le titre de "Professeur libero docente".

Le plus grand titre d'admiration du P. Facchinetti est peut-être la fondation du Cercle de Culture Franciscaine. C'était en 1911, il revenait de Louvain quand il conçut cette idée féconde de réunir en un Cercle les amis de l'histoire de saint François et de son Ordre. La dernière publication du P. Facchinetti est une encyclopédie de tous les ouvrages ou articles importants publiés sur saint François en Italie depuis quarante ans environ. Pour concevoir les immenses recherches de cet ouvrage, disons que l'auteur recense plus de deux mille publications.

Les seuls livres publiés par le R. P. Facchinetti se chiffrent à 21 ouvrages. Une notice bibliographique sur les travaux du P. Facchinetti mentionne la publication de cinquante-cinq conférences, articles ou préfaces. C'est à tous ces titres que le Conférencier de lundi soir promet de nous intéresser et de captiver notre classe intellectuelle.

Scouts Catholiques



TOUS LES JEUDIS:

Tous les jeudis, nous aurons, au Bien Public, notre chronique à nous spécialement, les Scouts catholiques des Trois-Rivières. Nous aurons le récit de nos activités nombreuses; l'annonce et le compte rendu de nos camps et de nos fêtes; le traité de nos lois; la reconnaissance à nos amis-protecteurs; le témoignage de notre sympathie aux hommes et aux œuvres, selon nos règlements; aux heures solennelles nos énergiques protestations; et puis, de la gaieté ou mieux de la joie scoutie qui veut sourire et chanter toujours, saintement, dans les difficultés.

Et on nous lira pour savoir, pour nous connaître, nous apprécier, nous trouver de quelque utilité à Dieu, à l'Eglise et la patrie, comme nous l'avons promis, au jour de notre investiture.

NOTRE PROMESSE!
NOTRE LOI!

Les connaît-on suffisamment? Ah! l'on pense ici ou là que nous sommes ou militaires ou sportifs. Mais pas du tout! Nous sommes des scouts, des éclaireurs et c'est quelque chose de spécial. Nous sommes un peu comme les chevaliers de l'ancien temps qui voulaient être alors, l'élite, les plus fidèles à Dieu et à l'Eglise les plus serviables à leur prochain. C'est cela précisément, notre Promesse, «servir de notre mieux, Dieu, l'Eglise et la Patrie, aider notre prochain en toutes circonstances, observer la loi scoutie». Trois parties que nous exprimons bien avec nos trois doigts levés pour saluer. Remarquez-nous un peu et voyez comme nous sommes fiers de notre salut qui sans cesse nous rappelle à notre Promesse.

Notre Loi, elle est faite de dix grands articles prévoyant à toute notre vie de garçons vivant dans un monde de tant d'obligations à quoi elle nous aide, ô Loi utile, à faire plus sûrement droit. Je vous dis que toutes les belles vertus y sont représentées. Franchise, Obéissance, Dévouement, Pureté, tout est là qui nous sollicite; et c'est fait ainsi que difficilement nous pouvons échapper à notre Loi, sans grande honte. Oh! quand vous connaîtrez mieux le Scoutisme, vous serez émerveillés et vous comprendrez que nous, les Scouts, nous valons bien la peine

Des estacades se brisent à Joliette

150,000 billots font un dangereux barrage

Joliette. — Les pluies abondantes et presque continues que nous avons eues ces jours derniers ont fait monter le niveau de la rivière l'Assomption, qui a en conséquence débordé. Samedi après-midi les estacades des compagnies William Copping Limited, et Canada Power and Paper Corporation à environ trois milles de Joliette, ont cédé sous la force du courant et environ 150,000 billots, appartenant à ces compagnies, ont été emportés et se sont amoncelés près du pont des chemins de fer nationaux, à l'entrée de la ville sur une longueur d'environ un quart de mille. D'après les experts qui ont visité les lieux les billots sont entassés à partir du lit de la rivière. Aussi les terrains situés au nord de cet amoncellement sont inondés. Sur la ferme de M. Henri Majean, à environ deux milles, l'eau couvre environ les trois-quarts de sa superficie. Les bâtisses de M. Majean, construites sur un monticule, ne sont pas dans un danger immédiat.

Des mesures sont prises pour détruire ce barrage mais le travail est très difficile et dangereux. Douze poteaux de la Compagnie du Téléphone Bell ont été brisés par des billots entraînés par l'eau sur les terrains avoisinants. La compagnie a envoyé une équipe pour rétablir les communications téléphoniques, mais ce travail est lent à cause des dangers que courent les employés.

La Compagnie Copping a une seconde estacade à quelques centaines de verges en bas du pont du C.N.R., et l'on espère qu'elle retiendra les billots. Si elle cède, tout le bois sera entraîné jusqu'à Charlemagne, et les pertes de la Compagnie seront des plus élevées.

d'une chronique hebdomadaire, dans les journaux.

PROCHAINEMENT,
GRAND SPECTACLE

Oui, prochainement, à la fête de Dollard qui a lieu le 24 mai, nous tâcherons de nous révéler un peu comme nous sommes, ou nous voudrions être.

A la salle Notre-Dame, qu'on s'attende à un Grand Spectacle scout où l'on pourra voir se dérouler un beau programme de toute notre vie. Des pièces scouties, des tableaux scouts, toutes choses scouties, ce qui sera bien original, bien nouveau. Eh! donc, pas une séance ordinaire! Surveillez le Bien Public d'ici là.

C'est tout pour aujourd'hui. SALUT!

A. D.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

LA POINTE DU LAC

Catéchisme

M. le vicaire L. Rompré a commencé la semaine dernière les catéchismes préparatoires à la communion solennelle: 27 enfants les suivent.

Mutations de propriétés

M. Herménégilde Bacon a vendu sa propriété à M. Armand Mongrain.

Mme Emile Biron, de Limoilou, P.Q., a trouvé acquéreur pour sa maison, dans la personne de M. Neault, qui viendra demeurer à La Pointe du Lac, sous peu.

Départ

M. et Mme Alexis Ouellette et leur bébé sont partis ces jours derniers pour aller demeurer à Québec.

Villégiature

M. et Mme Emile Duval et leurs enfants, sont arrivés la semaine dernière à La Pointe pour y passer l'été.

Décès

Samedi, le 4 mai, avait lieu la sépulture de Lucille, enfant de M. et Mme Philippe Rouette, enlevée à l'âge de 4 ans, à l'affection des siens, par une pneumonie.

Nos sympathies à la famille.

Naissance

M. et Mme X. Rouette sont les heureux parents d'un fils baptisé le 27 avril sous les noms de Joseph-Louis-Euchariste. Parrain et marraine: M. et Mme Euchariste Biron.

Divers

Mme Edmond Biron et Mlle Blanche Biron, sont allées aux Chutes Shawinigan, pour assister aux funérailles de Mme Arthur Comeau.

Durant leur séjour, elles ont rendu visite à M. Gérard Biron et aux familles A. Comeau, Joseph Guay, Adolphe Desautels et M. le notaire W. Lamy. Elles ont rapporté le meilleur souvenir de leur promenade.

La Révérend Sœur Sainte-Gisèle, des Sœurs Grises de la Croix en repos aux Chutes Shawinigan, a fait une courte visite au Convent St-Louis de La Pointe du Lac, accompagnée de Sœur St-Jean-Bertrand, de l'Académie St-Bernard.

Sœur Sainte-Gisèle est retournée à Ottawa la semaine dernière.

Mlle Thérèse Biron, organiste de La Pointe-du-Lac, passe un mois à Chicopee, Mass., chez ses frères MM. Alexandre, Laurent et Philippe Biron.

Mme Laurendeau, de St-Barthélemy, chez sa fille, Mme René Dugré pour quelque temps.

Mlle Simonne Leduc, de Ste-Anne-de-la-Pérade, chez sa tante Mme Adolphe Biron pour quelques semaines.

M. Hilaire Guay, des Trois-Rivières, visite ses enfants de La Pointe.

M. et Mme Armand Dugré et leurs enfants des Trois-Rivières, chez M. Léon Dugré.

M. et Mme A. Duchesne et leurs enfants des Trois-Rivières, chez MM. Joseph et Onésime Benoit.

M. et Mme Moïse Vincent, de Montréal, chez Mme Anastase Rouette.

Mme Nazaire Cantin a fait un court voyage à Tingwick, ces jours derniers.

M. Ernest Duplessis, de Québec, chez ses parents, M. et Mme Xavier Duplessis.

M. A. Juras en visite chez sa tante, Mme Joseph Martin.

M. Philippe Rouette, marchant à la Pointe-du-Lac, chez son père M. Thomas Rouette.

Le mois de Marie

Les exercices du mois de Marie se font tous les soirs, à 7 heures. La Chorale des élèves du Pensionnat fait les frais du chant.

Dimanche soir la quête fut faite par Mlle Florence Rouette et Pauline Cantin, enfants de Marie.

Rumeur

Il est rumeur, qu'il y aurait, une partie de Whist, au profit du Convent, organisée par les Enfants de Marie, dans le cours du mois de mai. Souhaitons que la rumeur dise vrai pour une fois, et surtout: heureux résultat aux organisatrices.

PROULXVILLE

Mois de Marie

Les exercices du mois de Marie se font tous les soirs à sept heures en notre église. Les paroissiens viennent nombreux s'agenouiller au pied de l'autel et y prient avec confiance cette bonne Mère du Ciel.

Sépulture

Jean-Louis, enfant de M. et Mme Rosaire Fraser, est décédé à l'âge de neuf mois.

—Madeleine, enfant de M. et Mme Oscar Thiffault, aussi décédée après quelques jours de maladie seulement.

Nos meilleures sympathies aux deux familles si éprouvées.

Départ

M. Joseph Trudel et sa famille laissent la paroisse pour aller demeurer à Saint-Tite.

Va et vient

Mlle Madeleine Bordeleau est revenue d'une promenade à Ste-Thérèse chez sa sœur Mme Bernard Hamelin.

—Mme Henri Meunier et Mme Blackburn, de Rivière-a-Pierre, étaient de passage chez Mme G. Thiffault la semaine dernière.

—Mlle Lucienne Jacob est allée à Grand'Mère ces jours derniers.

M. William Goulet, à Montréal.

M. Pierre Brouillette, de Ste-Thérèse, de passage dans la paroisse.

M. J.-B. Hamelin, de Ste-Thérèse, chez son père M. P. Hamelin dernièrement.

M. et Mme Victor Goulet, de Montréal, sont ici actuellement.

MM. Rosaire Langevin, G. Dèry et Donat Germain sont allés à Grand'Mère par affaires.

M. Thomas Crête, de La Tuque, chez MM. A. Dessureault, James et Napoléon Crête.

Mlle Cécile Hamelin en promenade à St-Edouard chez son frère M. C. Hamelin.

Mme François Avoite à Hérouxville chez son frère M. Chs Crête.

M. Armand Ricard à St-Tite, dans le courant de la semaine dernière.

—Jeudi le 2 mai, M. Bruno Goulet et sa fille Mlle Thérèse, sont allés à Montréal assister à la profession de Sœur Marie du Sépulchre chez les Révdes Sœurs Marie-Réparatrice.

ST-BARNABE

Liste du mois d'avril à l'école du Village:

6e année: Mlle Juliette Bourassa; M. Bernard Gélinas; 5e année: Mlle Edith Gélinas et M. Maurice-O. Bourassa; 4e année: Mlle Bibianne Giguère et M. Bernard A. Gélinas; Mlle Françoise Bourassa; 3e année: Mlle Laurette Gélinas, Madeleine Castonguay, Madeleine Auger et Blanche Bournival; 2e année: Blanche Bournival, Marie-Laure Boucher et Yvette Gélinas; 1ère année: MM. Jacques Diamond, Armand Melançon et Laurent Bourassa.

Le Canada perd un soldat remarquable

Le général sir William Otter meurt à l'âge de 85 ans

Toronto, 7.—Le général Sir William Otter, qui a fourni une longue et active carrière dans le domaine militaire, est mort ici hier soir, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 85 ans. Il avait été nommé inspecteur général, la plus haute fonction militaire qui soit confiée à un homme au Canada. Le général Otter s'est particulièrement illustré dans la guerre de l'Afrique-Sud, dans le rôle qu'il joua dans la rébellion du Nord-Ouest et par les services qu'il rendit comme directeur de l'entraînement des ennemis au Canada.

Alors que le général Sir William Otter, à la déclaration de la guerre de 1914, comptait à son crédit autant d'honneurs que d'années, dès que le Canada décida de participer à la guerre, l'on vit le général, malgré ses 71 ans, aller offrir ses services à son pays. Le pays trouva l'offre généreuse et lui fit connaître l'appréciation qu'il en faisait, mais il trouva qu'il avait fait sa part et c'est avec grand-peine que le général dut s'abstenir de porter les armes.

C'est à ce moment qu'on le nomma directeur de l'entraînement des ennemis.

Il servit comme lieutenant dans les armées canadiennes lors des invasions des Feniens, en 1866 et 1870. En 1874, il devenait lieutenant-colonel et il prit part à toutes les guerres ou rébellions de l'époque. Il reçut le titre de commandant de l'Ordre du Bain pour ses services rendus dans la guerre de l'Afrique-Sud. C'est en novembre 1910 que, créé brigadier-général deux ans plus tôt, il était promu au grade le plus élevé de la milice canadienne, celui d'inspecteur général. Il était le premier Canadien à recevoir cet honneur. En 1908, il commandait les troupes canadiennes lors des fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec.

Le général était né à Clinton, Ontario, le 3 décembre 1843. Il fit ses études dans les écoles et High Schools du Haut-Canada. Il avait épousé, en 1865, Mariam Porter, fille d'un pasteur de la ville de Toronto.

Un souvenir de l'époque de Viking

Oslo, Norvège, 7.—Au moins une douzaine de pays seront visités par un navire norvégien qui doit partir prochainement pour une tournée d'une année autour du monde. Ce navire, qui est la reproduction exacte des navires du temps du roi Viking, portera le nom de "Roald Amundsen". Le commandant sera le capitaine Folger. L'équipage, lorsque le navire entrera dans un port, portera le costume des marins de Viking. Le but de cette expédition est de faire connaître à l'étranger les produits de la Norvège. Parmi les pays qui seront visités, mentionnons la Hollande, la Belgique, la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, le nord-africain, la République Argentine, le Brésil et les Etats-Unis.

La franchise est un revolver qu'il est interdit de décharger au nez des passants.

G. de Porto-Riche.

Le génie se trompe souvent et ses erreurs sont à la taille de ses vérités, de même que les gouffres et les abîmes se mesurent aux sommets qui les surplombent.

M. F. R. Elder gagne le prix

PRIX DE \$1,000 EN ARGENT ACCORDE A M. F.-R. ELDER

R.-F. Elder, spécialiste dans la statistique commerciale—"Market Research"—vient de recevoir le prix de \$1,000 offert par M. Alva T. Simonds, Président de la Simonds Saw & Steel Co., de Fitchburg, Mass., dont la Simonds Canada Saw Co., de Montréal est une filiale.

Le prix fut décerné pour la meilleure thèse sur "La réduction du coût de la distribution" et le concours contrôlé par la American Management Association, était ouvert aux Canadiens aussi bien qu'aux Américains.

M. Elder est un gradué de Harvard et est employé comme spécialiste pour les ventes par la Cie Brown, de Berlin, N.-H., et de Portland, Maine.

Mention honorable fut accordée à M. Roy-M. Hudson, Assistant Directeur du Bureau des Standards, Département du Commerce, Washington.

Un rude coup à la Mafia

700 ANNEES DE PRISON AUX 148 BANDITS DE LA MALFIA SICILIENNE

Palerme, 2.—Des sentences se totalisant à 700 années de prison ont été portées contre 148 membres de la Mafia, groupe de bandits qui terrorisaient la Sicile depuis plusieurs années. Le procès de 161 bandits commença en août dernier et il s'est terminé le 29 avril. Tous, moins 13, furent trouvés coupables. Un accusé eut 23 ans de prison, deux ont eu 22 ans de prison. Les autres condamnations sont comme suit: 1 de 22 ans; 2 de 17 ans; 16 de 15 ans; 12 de 12 ans; 16 de 10 ans et 108 de 10 ans et moins.

Ces bandits étaient accusés de meurtres, incendies, de vols dans les provinces de Palerme, Messine et Gallarate. Ils subirent leur procès enfermés dans une cage de fer et gardés par 32 soldats armés. Le jury dut délibérer pendant une semaine ayant à considérer 7,600 questions posées par la Cour et 30,000 sous-questions.

Président de la Convention conservatrice

LE 15 MAI A MONTREAL

Montréal, 7.—"Si toutes les dissensions disparaissent, le parti conservateur prendra suffisamment de sièges canadiens-français en cette Province pour conquérir le pouvoir à Ottawa," a déclaré hier soir, M. L.-J. Gauthier, C.R., dans un discours prononcé au cours d'une réunion des conservateurs de Saint-Laurent-Saint-Georges, tenue pour choisir les délégués à la convention d'organisation, du parti qui aura lieu ici mercredi, le 15 mai. La convention sera présidée conjointement par M. Louis Morin, C.R., de Saint-Joseph de Beauce, et le Dr Walsh, de Huntingdon. On s'attend à ce que l'hon. M. R.-B. Bennett, leader du parti, soit présent.

"Tout ce qu'il faut pour que le parti s'assure un bon nombre de sièges en cette Province aux prochaines élections, c'est une organisation appropriée et la disparition de bien des troubles de factions et de sections", affirma M. Gauthier. "J'ai adressé la parole dans 50 réunions semblables en cette Province, et je suis heureux de dire que le parti conservateur est encore une force vitale en cette Province. Plusieurs de ceux qui ont voté pour les libéraux sont conservateurs de cœur, et ils ne réclament qu'une direction et une organisation."

—Je reconnais le mon fils, dit le millionnaire avec un soupir: il a fallu les convulsions de la nature pour le tirer de son lit, et il faut l'intervention de l'armée américaine pour le mettre au travail.

Si la charité est souvent une vertu morte, n'est-ce point parce que notre foi a cessé d'être une vertu vivante?

R. P. Plus

ST-SEVERE

Naissances

Le 23 avril fut baptisée Marie-Yvette-Claire-Gisèle, enfant de M. et Mme Origène Chéné. Parrain: M. René Laverne; marraine: Mlle Yvette Héroux, tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mlle Marie-Ange Héroux.

Le 1er mai, Maria-Estelle-Marcienne, enfant de M. et Mme Eugène Desautels. Parrain: M. Henri Desautels; marraine: Mlle Maria Beisvert, tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mme Thérèse Milot.

Va et vient

Mme Adrien Barbeau, de la Baie du Fève, en visite chez M. Elise Héroux.

M. et Mme Adrien Chéné, étaient de passage à Shawinigan, la semaine dernière.

M. Irénée Héroux, Mlle Marguerite et Germaine Héroux, aux Trois-Rivières, samedi dernier.

M. Isaac Dupont, M. et Mme Henri Gélinas, des Trois-Rivières, chez des parents la semaine dernière.

M. et Mme Edmond Ricard, de St-Barnabé, chez M. Maurice Boisclair dernièrement.

Mme Adam Lamy, est actuellement à l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

GENTILLY

Mois de Marie

Tous les soirs, à sept heures, nous avons les exercices du mois de Marie. L'assistance est nombreuse à ces pieux exercices. Le chant se fait alternativement par les enfants de Marie du Convent et de la paroisse.

Va et vient

M. Louis Baribeau, agronome, est allé à St-Casimir, assister aux funérailles de sa sœur.

M. Victor Thibaudier, et sa fille Henriette, de Verchères, sont venus rendre visite à leur oncle Mgr L.-V. Thibaudier, curé de Gentilly.

Mlle Alphonsine Rousseau, de Nicolet, et Mlle Cécile Emond, des Etats-Unis, sont venues rendre visite à leurs amis, Mlle Florette et Marguerite Mailhot.

Mme Séveré Beaudoin et ses deux fillettes, de Makamic, Abitibi, chez Mme Johnny Verville.

DECLARATION DE DIVIDENDE

THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED

"Avis est par la présente donné qu'un dividende de un et trois-quarts pour cent (1 3/4%) pour les trois mois se terminant le 31 mai 1929, (étant au taux de 7% par année), sur les actions privilégiées première préférence et seconde préférence de la HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED, a été déclaré, et sera payable le 1er juin 1929 aux actionnaires inscrits à la clôture de l'exercice, le 15 mai 1929.

Par ordre du bureau, S.-H. BELAND, Secrétaire

DEUX EMISSIONS INTERESSANTES

qui se recommandent d'elles-mêmes

IMMEUBLE SAINT-ROCH, Québec

\$100 plus l'intérêt couru pour rapporter 6%—Remboursable de 1 à 15 ans

A. BELANGER, LIMITEE, Montmagny

100 plus l'intérêt couru pour rapporter 6%—Echéances: 1939-1948

Renseignements additionnels sur demande.

Téléphone ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

132, rue St-Pierre; QUEBEC Téléphone: 2-8748

Représentant Spécial pour Trois-Rivières et District 9, rue St-Pierre, Tél. 205

Agent: Auguste Desmarais Louiseville Tél. 171

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé D. Gagnas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Annonces -- Classifiées

35 centims pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT.—Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufréne, Engr., rue Champflour, en face de la gare, j.n.o.

PONT MASKINONGE

A VENDRE:—Belle propriété à deux étages avec cinq arpent de terre, grange, étable, hangar, poulailler, située près de l'église et du convent. Bon marché, conditions faciles.—S'adresser: Notaire Lemire, Maskinongé, ou à Georges Lescadres, 53, Beaubien Est, Montréal. 2-7-9.

Calino à la campagne: —Un lièvre dans des jardins, passez-moi un fusil, j'en ai besoin. —Mais, Monsieur, il est cinq heures du matin, tout le monde dort!... —Je tirerai sur la pointe des pieds.

PACIFIQUE CANADIEN



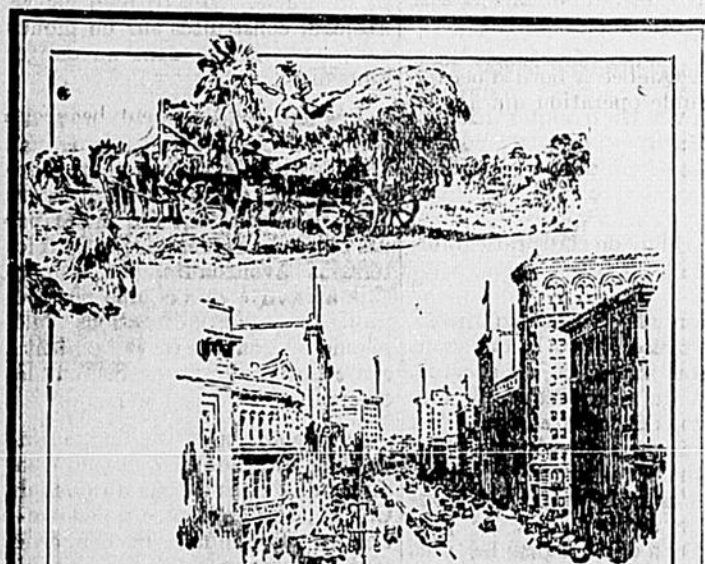
NOUVEL HORAIRE en vigueur depuis le 28 avril

Heure normale
Départ des Trois-Rivières
Trains pour Montréal
2.15 a.m. tous les jours
9.15 a.m. jours de semaine
2.35 p.m. tous les jours
4.50 p.m. tous les jours
6.08 p.m. tous les jours.

Trains pour Québec
3.30 a.m. tous les jours
6.15 a.m. jours de semaine
12 midi tous les jours
1.05 p.m. jours de semaine
6.00 p.m. dimanche
6.30 p.m. tous les jours

Trains pour Grand'Mère
5.20 a.m. tous les jours
12 midi do
2.45 p.m. do
6.35 p.m. do

Trains pour Gds Piles
10.30 a.m. jours de semaine
6.00 p.m. do
Pour réserves de chars parloir et chars d'ortoir, s'adresser au bureau de la ville, 122 rue Notre-Dame, Tél. 2001 - 2002, ou à la gare, Tél. 26



Rapports Agricoles et Bulletins Commerciaux

LA Banque de Montréal publie périodiquement au cours de la saison des rapports sur l'état des récoltes canadiennes.

Tous les mois, elle publie un Bulletin commercial sur la situation économique du Dominion et des pays où la Banque a des succursales.

Ces publications sont adressées gratuitement à tous ceux qui demandent d'inscrire leurs noms sur nos listes d'expédition.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$870,000,000

Pour Les Grosses Familles



L'article Indispensable.

Votre cuisine sera complète le jour où vous y installerez notre nouveau évier émailé, double grandeur. Venez le voir et demandez nos prix.

Cyrille Labelle & Cie
10, - Rue Des Forges - 10

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Éteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE JEUDI, 9 MAI 1929

PAGE TROIS

La Saint-Jean-Baptiste

HISTORIQUE DE BENJAMIN SULTE

Par les soins de notre ami, M. Gérard Malchelosse, vient d'être publié le XV^e volume des « Mélanges Historiques » de Benjamin Sulte. Cette nouvelle publication de l'intéressante série est une étude historique de la Saint-Jean-Baptiste, durant la période comprise entre 1636 à 1852. Comme on peut le penser, l'infatigable chercheur nous donne à ce sujet une foule de détails et renseignements inédits qu'il n'est pas permis à tout patriote qui veut être renseigné de laisser sans l'oubli. Une préface de M^{re} Victor Morin, ancien président de notre société nationale à Montréal, et des notes de l'éditeur, M. Gérard Malchelosse, complètent heureusement l'intéressant volume.

L'origine de notre fête de la Saint-Jean paraît être empruntée aux réjouissances de l'ancienne Rome. Aux plus beaux jours de l'empire romain on célébrait avec grande pompe la fête du Soleil qui coïncidait avec le solstice d'été. Plus tard l'Eglise a sanctifié la coutume païenne; elle a christianisé le 24 juin en célébrant par des cérémonies religieuses la fête du Précurseur du Christ. La population chrétienne a ajouté plus tard des réjouissances profanes.

Il semble bien que la fête de la Saint-Jean ait été célébrée au pays dès le début de la colonie, mais avec plus ou moins d'éclat. Nos ancêtres venant de France apportaient avec eux les coutumes de leur pays d'origine. Mais ce que nous, Canadiens-Français, entendons par la fête de la Saint-Jean-Baptiste semble remonter à une idée éclose vers 1834, idée qui avait pour but de grouper, en un même tout, les éléments d'une nationalité que l'on voulait unie et forte pour la défense de ses droits.

Vers 1834 et même avant, il paraissait urgent à Ludger Duvernay de grouper les Canadiens pour leur donner plus de force en les inspirant d'une même pensée, qui se matérialiserait à la fois en organisation nationale et en instrument politique. Toutes les fêtes de métier sous l'ancien régime français n'existaient plus; seule la fête de la Saint-Jean avait subsisté. Duvernay entreprit de donner à cette fête une signification intensément patriotique et nationale. Dans ce but, de concert avec les meilleurs éléments canadiens-français de Montréal, il jeta les bases de la société Saint-Jean-Baptiste, lors d'un grand banquet célébré le 24 juin 1834.

La fête eut lieu le soir dans les jardins de l'avocat John McDonell, un ami commun. Sulte nous donne au sujet de cet endroit, désormais historique, des notes intéressantes. Cette propriété McDonell était située rue Saint-Antoine, à Montréal, et non loin de ce qui est aujourd'hui le marché à foire. Dans le temps, le site se trouvait être magnifique et la vue fort belle. Il est inutile de rappeler combien tout cela a été transformé depuis, et combien peu s'y reconnaîtraient les fondateurs de notre société nationale par excellence.

Le volume des Mélanges nous donne la liste des orateurs et des extraits du compte rendu de la « Minerve » touchant ce souper sous les grands arbres du parc McDonell. Le président du banquet était le maire Jacques Viger, et au nombre des orateurs Louis-Hippolyte Lafontaine. Il y eut vingt-cinq discours. Par où l'on voit que dès ce temps éloigné, nos solides Canadiens étaient friands de discours; ils avaient avant de tête pour les supporter que d'estomac pour engloutir les mets savoureux préparés par des mains patriotiques.

Ajoutons que les heureux convives furent à même de s'enivrer non seulement de cette copieuse cloquence, mais en plus, des mélodies de l'art divin. Le compte rendu nous dit en effet que le maire Viger chanta trois couplets d'une chanson composée pour la circonstance. C'est en cette même occasion que le jeune Georges-Etienne Cartier, alors étudiant en droit, chanta trois couplets de sa composition: « O Canada! mon pays, mes amours ».

Il semble bien que de cette date, notre Société Nationale était définitivement fondée. Toutefois, on était tout près de l'époque tourmentée qui devait ensanglanter le pays, et ce ne fut qu'après 1837-38 que la fête de la Saint-Jean-Baptiste fut désormais célébrée d'une manière régulière. De retour de l'exil Duvernay réorganisa la société; la solennité de la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale, eut lieu à Montréal en 1843 pour se continuer par la suite sans interruption. Québec avait célébré la Saint-Jean dès 1842. Le programme de la cérémonie comportait, comme la chose eut lieu par la suite, une messe le matin, avec sermon de circonstance, procession, discours et réjouissances générales.

Sulte rapporte que d'après une circulaire datée du 20 juin 1837, il semble que la Saint-Jean-Baptiste ait été célébrée aux Trois-Rivières un lundi, le 26 juin 1837, par un grand banquet qui eut lieu vers les cinq heures de l'après-midi.

« Depuis 1842, dit Sulte, la célébration annuelle s'est continuée. Elle a fleuri après la tempête et s'est répandue partout. Aujourd'hui elle est fêtée dans maints endroits de la Province d'Ontario, dans le Manitoba, les plaines de l'Ouest, la Colombie Anglaise, la Californie, le Dakota, le Wisconsin, sur les bords du Mississippi et des Grands Lacs, dans tous les États de la Nouvelle-Angleterre où les nôtres font légion. »

Au sujet de l'emblème national du pays, Sulte reconnaît que la feuille d'érable a été de tout temps admise comme étant le mieux approprié aux Canadiens d'origine. Mais l'historien répudie le castor. Ce peut être, à son sens, qu'une sorte de marque de commerce, adoptée par les gens, petits et grands, qui n'avaient en vue que la traite des pelleteries, et pas beaucoup autre chose. Il semble en effet que partout où apparait l'effigie du castor, soit sur médailles, sur timbres, sur papier, etc., cela n'est qu'à titre emblématique de l'industrie, du commerce; jamais on a donné à ce rongeur une signification patriotique.

Il en va autrement pour notre immortelle feuille d'érable. Depuis toujours en ce pays, l'érable représente l'élément canadien. Denis-Benjamin Viger, à un banquet donné à Montréal en 1836 célébrait l'érable comme notre emblème national... « C'est l'arbre qui croît dans les vallées, sur les rochers; il est d'abord frêle et battu par la tempête; languit en arrachant sa nourriture du sol qui l'a vu naître, mais ensuite il s'élève et devient grand, robuste, superbe, brave les orages, triomphe de l'aquilon qui ne peut plus l'ébranler. C'est le roi de nos forêts, c'est l'emblème du peuple canadien. »

Il semble donc que, d'après Sulte, notre organisation patriotique qui avait inscrit sur ses bannières: « Nos institutions, notre langue et nos lois » n'avait voulu reconnaître pour emblème que la feuille d'érable. Ce n'est en 1867 que la Confédération réclama le Castor et la feuille d'érable.

Comme dans toute son œuvre Benjamin Sulte, dans son XV^e volume de ses « Mélanges Historiques », nous parle de son pays et des choses de chez nous, avec le même souci de vérité et le même attendrissement que nous trouvons partout sous sa plume féconde. Les renseignements qu'il nous donne sur les origines de notre fête nationale sont à lire, et ce dernier ouvrage a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

Joseph Barnard

Le système de gouvernement dans notre pays

L'hon. M. King inaugure une série de causeries par radio, à Ottawa

Ottawa, 26. — Le poste C.R.N.O. et le chemin de fer du National du Canada, avec tous ses postes d'émission, ont inauguré hier soir une chaîne de postes d'émission couvrant pour ainsi dire toute la longueur du Canada, de l'Atlantique au Pacifique, et allant au sud, jusqu'au golfe du Mexique, et cela pour transmettre une nouvelle série de causeries mensuelles sur: « Les affaires de la nation ».

Hier soir, l'orateur a été le très hon. Mackenzie King, premier ministre, qui a été présenté aux habitués du radio par M. W.D. Robb, vice-président du Canadian National. Celui-ci a expliqué le but de ce nouveau service, qui est d'intéresser les auditeurs de tout le pays aux affaires du gouvernement et des diverses fonctions administratives qui se rattachent à la vie nationale du Canada. Les mois prochains, ces causeries seront données par l'hon. R.B. Bennett et M. Robert Gardiner, chefs des deux autres groupes de la Chambre.

L'honorable M. King

Le premier ministre a débuté en expliquant le but et l'objet de ces causeries par radio. Elles auront lieu, le dernier jeudi de chaque mois, et leur sujet général sera: « Les affaires de la Nation ». Elles ont pour objet de faire bien connaître à tout le peuple le fonctionnement du gouvernement et de l'administration, en passant en revue, brièvement, leur diversité et leur importance.

« Tous les citoyens du Canada s'intéressent aux affaires du pays. Aujourd'hui, plus que jamais, les problèmes du gouvernement demandent l'étude attentive de tous les citoyens. Les tâches qui incombent à l'Etat moderne et qu'il est du devoir commun de l'électeur et du gouvernement de résoudre deviennent, tous les jours, plus importants. »

L'étendue des devoirs du gouvernement s'est grandement accrue partout, au cours du dernier siècle, mais nulle part ailleurs autant qu'au Canada.

Les intérêts et les affaires des particuliers ont augmenté en même temps. Les intérêts commerciaux sont plus variés. Le temps est de plus en plus absorbé par ses devoirs religieux, sociaux et professionnels. Les besoins de récréation sont plus impérieux. Le résultat est que le citoyen ordinaire, peut consacrer moins de temps et d'intérêt à ses devoirs publics, juste au moment où il devrait le mieux les exercer. Il est très important de créer un contact plus étroit entre les citoyens du Canada et ceux qui administrent leurs affaires. Par conséquent, ce nouvel instrument, perfectionné par la science, et qui permet l'émission de la parole à distance, devrait servir à aider ceux qui, directement ou indirectement, portent la responsabilité des affaires du pays, pour mettre devant le peuple, dont ils sont les mandataires, des renseignements détaillés en ce qui regarde l'administration.

Un nouveau lien.

Le premier ministre est d'avis que ce nouveau moyen de communication entre le peuple et ses dirigeants constituera un nouveau lien entre eux et tracera le chemin vers une parfaite entente de la volonté du peuple et de l'expression complète de cette volonté, dans les affaires administratives du pays.

« En étudiant les affaires du pays, il faut bien se souvenir des nombreuses subdivisions de nos travaux politiques. Nos obligations, comme citoyens, ne vont pas vers un village ou une ville, mais vers tous. Nos affaires sont administrées, non pas par un, mais par plusieurs gouvernements. Chacun est citoyen de son propre village ou ville, de sa propre province,

mais aussi de tout le Dominion, citoyen de nations unies qui forment l'Empire britannique, citoyen du monde entier. »

Le premier ministre passe ensuite à l'histoire de la Confédération et explique comment elle s'est accomplie. C'est par elle que fut constituée la vivante nation qui étend maintenant ses rameaux d'un océan à l'autre. Pendant des années, et encore aujourd'hui, la tâche du gouvernement a été de permettre aux diverses unités du pays de travailler, de négocier et de penser comme si elles n'en formaient qu'une seule. Le problème était de conserver la liberté vitale pour chacune et de développer en même temps la loyauté et l'unité du tout. Plus tard, est venue la tâche de trouver notre place parmi les nations britanniques et de préparer une union durable parmi les diverses parties qui doivent allégeance à notre souverain commun. Cette tâche est près de se terminer, et elle sera accomplie en reconnaissant la nécessité de chercher l'unité par la liberté, et en basant la coopération sur la diversité.

Notre système de gouvernement

Le premier ministre fait ici allusion à la société des nations, puis il explique notre système de gouvernement: le Parlement qui prépare et vote les lois; l'exécutif qui les met en vigueur, et le pouvoir judiciaire qui les interprète. Il s'attache surtout à l'exécutif. Notre constitution est basée sur celle de la Grande-Bretagne. Le gouverneur-général représente le Roi, et le Sénat occupe des fonctions semblables à celles de la Chambre, des lords, alors que la chambre des communes, élue par le peuple, exerce son contrôle sur l'exécutif, par la méthode de responsabilité du cabinet.

Cependant, ce qu'on ne connaît pas aussi bien ce sont les relations étroites qui existent entre l'exécutif et le législatif et l'étendue ainsi que les ramifications qui existent dans les travaux entrepris par le gouvernement du Dominion.

On peut décrire le cabinet comme un comité exécutif de la nation ou le bureau des directeurs de la nation. Il se réunit souvent, parfois tous les jours, et décide des questions dont l'importance est plus grande que celle des affaires décidées par les ministères. Ses membres sont choisis dans le parti politique ayant la majorité à la Chambre. Ils sont responsables au Parlement, et ont des devoirs législatifs aussi bien qu'exécutifs, ainsi que les responsabilités des deux.

Le système américain

Le premier ministre établit ensuite une comparaison entre notre système et celui des Etats-Unis, chez qui l'autorité suprême émane des divers Etats, tandis que la nôtre vient de notre gouvernement central ou fédéral. Il est d'avis que notre système est préférable, parce qu'il amène un accord plus complet entre l'exécutif et le législatif.

Un facteur important est aussi la responsabilité du cabinet. Bien qu'un ministre soit responsable de la bonne administration de son département, ses collègues partagent cette responsabilité. C'est pourquoi toutes les questions entraînant une ligne de conduite du gouvernement doivent être étudiées par tout le cabinet, sous la présidence du président du conseil privé.

Le premier ministre a ensuite donné des explications touchant les fonctions et attributions des divers ministères et départements. Il termina en remerciant ses auditeurs et en formulant l'espoir que ses paroles pourront stimuler l'attention des citoyens et les intéresser aux causeries qui suivront.

« Je compte, dit-il, que ces causeries qui vous seront données, citoyens du Canada, vous feront comprendre que les affaires de la nation constituent une responsabilité commune et que, comme citoyen, nous n'avons pas de devoir plus grand, de privilège plus élevé que de travailler tous, la main dans la main, pour le bien-être de tous. »

Méditerranée canadienne

En 1932, on expédiera du blé par la baie d'Hudson

Il y a quelques jours, on a annoncé que les rails du nouveau chemin de fer de la baie d'Hudson, du Pas à Churchill, ont atteint cet endroit. La voie de 511 milles qui relie le littoral de la baie d'Hudson au reste du Canada est donc complétée. Il s'agit maintenant de préparer le port de Churchill, d'y construire les maisons, les entrepôts, les magasins qu'il faudra pour recevoir les gens qui devront y habiter bientôt et les produits de tout genre qu'en expédiera vers l'Europe par ce nouveau débouché sur l'Océan Atlantique.

A vrai dire, la baie d'Hudson est une mer intérieure, une méditerranée qui n'a rien d'européen, car tandis qu'il n'y a ni icebergs, ni glaces d'aucune sorte sur la Méditerranée européenne, celle du Canada en est encombrée de novembre à juin, au point que la navigation y est toujours difficile, et, pendant de longs mois, impossible. Néanmoins, depuis 1610, où le navigateur Hudson franchit le détroit et découvrit la baie qui portent son nom, — Davis aperçut le détroit en 1585 et Weymouth y navigua sur une distance de plus de cent milles, en 1602, mais ni l'un ni l'autre n'allèrent plus avant, plusieurs explorateurs, dès le XVII^e siècle, y ont fait voile; et, depuis 1670, la Compagnie de la baie d'Hudson y envoie régulièrement des navires de commerce. C'est dire que si les eaux de cette mer intérieure sont dangereuses, elles sont tout de même accessibles à des bâtiments bien construits et bien équipés.

Jusqu'ici, il n'y a pas eu la de part de mer accueillant aux navigateurs et le littoral désert n'avait aucune communication facile avec l'intérieur du pays. C'est ce qui fait que, depuis 1670 jusqu'en 1910, il n'y eut jamais là de grande activité. On s'y battit jadis, entre Français et Anglais, ils y eurent des forts armés, ils s'y livrèrent des combats sur terre et sur mer, aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais c'était si loin au nord que les adversaires n'ont jamais prévu qu'un jour les eaux de la baie d'Hudson porteraient des navires chargés de blé, de céréales et de bestiaux. Ils n'y virent que la fourrure.

Nul n'a droit de le blâmer de pareil manque de vision. Car, en 1881, lorsque des gens hardis lancèrent l'idée d'un chemin de fer pour relier le Manitoba, alors tout petit sur la carte canadienne, au littoral de la baie d'Hudson, on ne les écouta même pas. Ils divaguerent, crut-on. Le comte de Selkirk avait bien, au début du XIX^e siècle, envoyé par voie de la baie d'Hudson, des colons écossais à son poste de la Rivière Rouge; mais ils avaient en tant de misère à se rendre, par canot et à pied, du port d'atterrissage à Selkirk, que leurs descendants de Winnipeg et d'ailleurs ne prirent pas au sérieux le rapport de la commission parlementaire de l'Assemblée législative manitobaine favorable à cette entreprise.

Vers 1910 seulement, lorsque le chemin de fer Canadian Northern relia les voies ferrées du reste du Manitoba au Pas, on aperçut l'utilité de prolonger le rail jusqu'aux abords de la baie d'Hudson. En 1911, les travaux commencèrent avec Churchill comme objectif final. En 1916, quand la guerre contraignit le Canada à abandonner pour un temps l'entreprise, il y avait 332 milles de rails posés, du Pas aux rapides de Kettle; on l'avait déjà dépensé 6 millions de dollars pour construire à Nelson, où l'on avait fixé, après avoir changé d'idée, le site du port sur la baie d'Hudson, des entrepôts, des quais, des jetées et des brise-lames depuis rongés, minés ou emportés par une mer indomptable.

Depuis 1926, les travaux, repris avec activité, ont remis en état les remblais et la voie abandonnée pendant dix ans presque. L'Etat y a dépensé de nouveaux millions. Ceux qu'il avait employés à Nelson,

Le prochain ralliement des anciens retraitsants au Sanctuaire de N.-Dame du Cap

LE 12 MAI 1929 (Nouvelle Heure)

PROGRAMME DE LA JOURNEE

AVANT-MIDI

Réunion Diocésaine des Anciens Retraitants

- A 8 Hres — Messe au Sanctuaire, confessions et communions, chant et allocution.
- A 9 Hres — Déjeuner à l'Hôtelierie du Saint-Rosaire.
- A 10 Hres — Séance dans l'annexe. Conférence: « Formons avant tout des élites », par M. le notaire G.-E. La-douceur, de Shawinigan, échange de vues et organisation pour le progrès de l'Oeuvre des Retraités Fermées dans le diocèse des Trois-Rivières.
- A 12 Hres — Dîner.

APRES-MIDI

Bénédictin d'Automobiles

- A 2 Hres — Bénédictin des automobiles, sermon, procession; Salut en plein air.

NOTES

1. — On est prié de remarquer que cette journée des Anciens Retraitants a lieu LE 12 MAI ET NON PAS LE 19 MAI tel qu'annoncée dans les Annales de Notre-Dame du Cap de mai.
2. — Il y aura communion générale des retraitants.
3. — Si possible, on est prié de décorer les automobiles.
4. — La messe de 8 heures est exclusivement réservée aux Retraitants. Les Dames auront leur messe à 9 heures.

il a dû les perdre; car, après le rapport de l'ingénieur Palmer, en 1927, l'on a de nouveau fixé à Churchill le terminus du chemin de fer, bien que cela ait nécessité la construction de 30 milles de plus de voie ferrée. Un des nôtres, M. Morrier, avait devancé cette conclusion. Nelson eût été un port artificiel mal défendu contre les tempêtes, peu accessible en tout temps, vite ensablé, où de grands navires n'auraient pu se rendre à quai. Churchill, plus au nord, est un havre naturel de six milles de longueur, large, bien abrité, ouvert à des paquebots tirant 30 pieds d'eau, — donc à de grands vapeurs.

Da point de vue des transports océaniques, Montréal est plus près de Liverpool que ne l'est Churchill. De Churchill au grand port anglais, il y a 2,936 nœuds et Montréal n'est qu'à 2,706 nœuds de Liverpool. Mais, de Winnipeg, de Regina, d'Edmonton à Liverpool par la baie d'Hudson, il y a des centaines de milles de moins que par la route du fleuve St-Laurent. Le blé expédié directement de l'Ouest par la route de la baie d'Hudson subit un transbordement, à Churchill; s'il passe par le fleuve St-Laurent, il est transbordé à Montréal ou à Québec à bord d'océaniques; double opération qui accroît d'autant les frais de transport.

Il y a un autre point de vue, et sur lequel seule l'expérience de la baie d'Hudson fera toute la lumière: celui de la praticabilité de cette voie nouvelle, pour un commerce suivi, six mois au moins par année. Il traverse une région déserte, mais assez boisée, riche en fourrures, en gisements miniers, et où s'établiront même des colonies, ainsi que des fabriques de pâte de bois, des usines métallurgiques, etc. Pour ce qui est de la navigabilité de la baie et surtout du détroit d'Hudson, par lequel les champs de glaces descendent dans la baie et en bloquent même l'accès, l'épreuve en est à faire, pour des navires de fort tonnage. Il faudra à coup sûr faire par là toutes sortes de relevés hydrographiques, dresser une nouvelle carte marine, celles dont on se sert présentement étant tout à fait incomplètes, établir des phares puissants à maints endroits, avoir des stations de secours en cas de naufrages, — ils ne manqueront pas, dans ces eaux inhospitalières dont le littoral est pauvre en abris contre les vents très durs et où les brouillards sont fréquents et tenaces. Il faudra aussi, pour naviguer sur cette mer aux glaces nombreuses, des navires à coque puissante, dont les itinéraires se-

ront d'abord assez irréguliers. Tout cela viendra.

Le gouvernement canadien a déjà mis en train tout un travail d'étude des courants et des glaces; des radio-phares ainsi que des postes de radio aideront aux navigateurs à prévoir, à éviter tempêtes et coups de brume. Et d'ici à ce que des navires de commerce chargés de blé à destination d'Europe, ou de marchandises ouvrées pour les marchés de l'Ouest canadien fréquentent cette mer intérieure, — vers 1932, — l'Etat a le temps de parer à la protection des marins et des cargaisons.

Que cette voie intérieure devienne une concurrence sérieuse, d'ici des années, pour la route du St-Laurent, cela est improbable; mais qu'elle soit utile, qu'elle devienne davantage, au fur et à mesure que les navigateurs se familiariseront avec elle et que la science leur aidera à s'y protéger contre les périls des mers du nord, cela est indéniable.

Georges Pelletier.

« Le Devoir »

Le péché défigure l'âme

Léonard de Vinci eut beaucoup de peine avant d'achever son oeuvre, la dernière Cène; il ne pouvait trouver un homme dont le profil eût quelque chose de divin.

Finalement, un jour, pendant qu'il assistait à une messe solennelle, son regard fut attiré par un jeune clerc à la physionomie pure et simple. Son « Jésus » était trouvé. Il lui demanda son nom: il s'appelait Pierre Bandinelli.

Mais le tableau ne fut achevé que dix ans plus tard, parce que le peintre n'arrivait pas à trouver, cette fois, une figure d'homme dépravé qui pût servir pour représenter Judas. Enfin, un matin, il rencontra, au coin d'une place, un ivrogne qui demandait l'aumône. Ce visage défiguré par le vin et les vices le frappa. Son « Judas » était trouvé. Il s'approcha de cet inconnu et lui demanda son nom; celui-ci, d'une voix rauque et hésitante, lui répondit: « Pierre Bandinelli ».

Léonard de Vinci, entendant ce nom, resta stupéfait. Celui qui lui avait fourni la figure de Judas était le même que celui qui, dix ans plus tôt, lui avait servi à représenter Jésus. Le vice avait fait d'un ange, un démon, d'un Jésus, un Judas.

SALLE NOTRE-DAME

Lundi, 13 mai à 8.15 hres, p. m. Conférence par le Rév. Père Facchinetti

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heurés

Marché des Semences

Le changement de temps a modifié l'activité du marché des semences. La demande pour les graines fourragères est très active. La tendance à la fermeté persiste sur tous les trèfles et principalement sur la luzerne panachée de l'Ontario qui se fait de plus en plus rare.

Moyenne des prix, commerce de gros, le 4 mai 1929

Cote au comptant, le 100 livres, du commerce de détail, à l'entrepôt, sacs en sus.

Nouveau-Brunswick—Trèfle rouge domestique No 1, \$30.00; No 2, \$28.00; trèfle d'Alsike, No 1, \$32.00; No 2, \$28.50; mil, No 1, \$10.25; No 2, \$9.25.

Québec—Trèfle rouge domestique No 1, \$29.00 à \$31.00; No 2, \$27.00 à \$30.00; trèfle rouge importé, No 1, \$25.00 à \$26.00; No 2, \$22.00 à \$23.00; trèfle d'Alsike, No 1, \$36.00; No 2, \$34.00; trèfle d'odeur, No 1, \$8.00 à \$9.00; No 2, \$6.00 à \$7.00; mil, No 1, \$10.50 à \$13.50; No 2, \$8.00 à \$10.00.

Ontario—Trèfle rouge domestique, No 1, \$30.00 à \$32.00; No 2, \$28.00 à \$28.50; trèfle rouge importé, No 1, \$26.00 à \$26.50; No 2, \$24.00 à \$24.50; trèfle d'Alsike, No 1, \$32.00 à \$34.00; No 2, \$28.00 à \$28.50; luzerne domestique, No 1, \$26.00 à \$26.50; No 2, \$24.00 à \$24.50; luzerne importée, No 1, \$30.50; trèfle d'odeur, No 1, \$5.75 à \$6.00; No 2, \$5.50 à \$5.75; mil, No 1, \$9.75 à \$11.00; No 2, \$7.50 à \$8.25.

Saskatchewan—Trèfle rouge domestique, No 1, \$34.00; No 2, \$32.00; luzerne Grimm, No 1, \$37.50; trèfle d'odeur, No 1, \$9.50; No 2, \$8.50; mil, No 1, \$10.25; No 2, \$9.25; brome inermis, No 1, \$12.40; No 2, \$11.40; ray grass de l'Ouest, No 1, \$24.00; No 2, \$22.40.

Alberta—Trèfle d'Alsike, No 1, \$33.50; luzerne Grimm, No 1, \$42.00; trèfle d'odeur, No 1, \$13.00; No 2, \$10.00; mil, No 1, \$10.25; brome inermis, No 1, \$13.00; ray grass de l'Ouest, No 1, \$10.00.

Colombie-Britannique—Trèfle rouge domestique, No 1, \$29.00; No 2, \$28.00; trèfle d'Alsike, No 1,

\$33.00; No 2, \$32.00; luzerne panachée de l'Ontario, No 2, \$37.00; luzerne Grimm, No 1, \$50.00; luzerne importée, No 1, \$32.00; trèfle d'odeur, No 1, \$12.00; mil, No 1, \$8.50; No 2, \$8.00; brome inermis, No 1, \$14.00; No 2, \$13.00; ray grass de l'Ouest, No 1, \$12.50.

Marché des produits alimentaires pour les animaux

Prix pour expéditions commerce de gros, sur voie de chargement, le 4 mai 1929

Montréal—Blé de mouture de l'Ouest, No 5, en grenier, \$0.99 le minot; blé à engrais de l'Ouest, en grenier, \$0.87 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, No 2, \$0.75 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, \$0.66 le minot; avoine à engrais de l'Ouest, No 1, en grenier, \$0.51 le minot; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, \$0.90 le minot; orge canadienne de l'Ouest, No 4, en grenier, \$0.88 le minot; orge à engrais, en grenier, \$0.80 le minot; maïs, (jaune américain) No 2, en grenier, \$1.98 le minot; maïs (jaune américain) No 3, en grenier, \$1.07 le minot; son, en sacs, \$28.25 la tonne; recoupe (gru rouge) en sacs, \$39.00 à \$42.00 la tonne; gluten, en sacs, \$43.50 la tonne.

Toronto—Son, en sacs, \$28.25 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, \$28.25 la tonne; recoupe (gru blanc) en sacs, \$35.25 la tonne; farine fourragère, en sacs, \$42.00 la tonne; gluten, en sacs, \$42.00 la tonne; tourteaux, en sacs, \$52.00 la tonne.

Fort William—Blé de mouture de l'Ouest, No 5, en grenier, \$0.99 le minot; blé à engrais de l'Ouest, en grenier, \$0.72 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, No 2, en grenier, \$0.49 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, \$0.47 le minot; avoine à engrais de l'Ouest, No 1, en grenier, \$0.32 le minot; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, \$0.67 le minot; orge à engrais, en grenier, \$0.60 le minot; maïs (jaune américain) No 3, en grenier, \$1.20 le minot; son, en sacs, \$25.00 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, \$25.00 la tonne; recoupe (gru blanc) en sacs, \$31.00 la tonne; farine fourragère, en sacs, \$40.00 la tonne; gluten, en

sacs, \$52.00 la tonne; tourteaux, en sacs, \$55.00 la tonne.

Winnipeg—Blé de mouture de l'Ouest, No 5, en grenier, \$0.97 le minot; blé à engrais de l'Ouest, en grenier, \$0.71 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, No 2, en grenier, \$0.51 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, \$0.49 le minot; avoine à engrais de l'Ouest, No 1, en grenier, \$0.41 le minot; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, \$0.67 le minot; orge à engrais, en grenier, \$0.61 le minot; son, en sacs, \$29.00 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, \$29.00 la tonne; tourteaux, en sacs, \$52.00 à \$54.00 la tonne.

MARCHE DU FOIN ET DE LA PAILLE

Le foin et la paille pressés sont peu traités; la situation est toujours incertaine et les marchands de foin locaux, comme les exportateurs, cherchent à stimuler le marché. La paille pressée des agriculteurs est marquée pour les foins de qualité supérieure.

Moyenne des prix domestiques pour la semaine finissant le 4 mai 1929

Chicoutimi—Foin de mil, \$17.50 à \$18.50; foin de trèfle et foin mélangé, \$16.00 à \$17.00.

Roberval—Foin de mil, \$7.90 à \$9.00; foin de trèfle et foin mélangé, \$6.00 à \$8.00.

Québec—Foin de mil, \$16.50 à \$17.50; foin de trèfle et foin mélangé, \$16.00 à \$16.50.

Les Trois-Rivières—Foin de mil, \$13.00 à \$14.00; foin de trèfle et foin mélangé, \$12.00 à \$13.00.

Louiseville—Foin de mil, \$8.00 à \$8.50; foin de trèfle, \$7.00 à \$7.50; foin mélangé, \$8.00 à \$8.50.

St-Justin—Foin de mil, \$9.00 à \$9.50; foin de trèfle, \$8.00 à \$8.50; foin mélangé, \$7.50 à \$8.00.

Montréal—Foin de mil, \$11.00 à \$14.00; foin de trèfle, \$9.00 à \$12.50; foin mélangé, \$8.00 à \$12.00.

Valleyfield—Foin de mil, \$11.00 à \$12.50; foin de trèfle, \$10.00 à \$10.50; foin mélangé, \$9.50 à \$10.50.

St-Hyacinthe—Foin de mil,

\$11.00 à \$15.00; foin de trèfle et foin mélangé, \$10.00 à \$14.00.

Waterloo—Foin de mil, \$8.00 à \$10.00; foin de trèfle, \$10.00 à \$10.50.

Sherbrooke—Foin de mil, \$13.00 à \$15.00; foin de trèfle et foin mélangé, \$11.00 à \$13.00.

Thedford Mines—Foin de mil, \$13.00 à \$20.00; foin de trèfle, \$12.00 à \$14.00; foin mélangé, \$13.00 à \$14.00.

Victoriaville—Foin de mil, \$15.00 à \$16.00; foin de trèfle, \$14.00 à \$15.00; foin mélangé, \$13.50 à \$14.50.

Toronto—Foin de mil, \$14.00 à \$16.00; foin de trèfle, \$13.00 à \$14.00; foin mélangé, \$11.50 à \$15.00.

London—Foin de mil, \$14.50; foin de trèfle et foin mélangé, \$14.00.

LE GOÛTRE PEUT ÊTRE EVITÉ

Le goitre est une des plus anciennes maladies connues, et une des plus fréquentes en Canada, comme ailleurs. Il se rencontre chez les enfants et chez les adultes, spécialement chez les filles. Ce n'est que dans les quinze dernières années qu'on est parvenu à en connaître la cause exacte.

Le goitre simple, dit le bureau d'hygiène de la Metropolitan Life, consiste en une augmentation de volume de la glande thyroïde qui est située à la face antérieure du cou et qui, normalement, est trop petite pour être visible. On est parvenu à savoir que cette augmentation de volume est due à un manque d'iode dans le système. Le goitre se développe plus fréquemment dans les pays où l'on ne se nourrit pas de produits de mer.

Si vous vous apercevez d'une bosse à la partie antérieure du cou, soit sur vous-même soit sur les enfants et que cette bosse monte et descende lorsque vous avalez, vous pouvez soupçonner la présence du goitre. Un prompt traitement guérira la majeure partie des cas, mais tous peuvent être détournés.

Les sécrétions de la thyroïde sont indispensables à une croissance normale; l'iode en est la partie la plus importante. Tant que la thyroïde aura sa quantité d'iode nécessaire à ses sécrétions, elle ne se formera pas.

Une petite quantité d'iode prise une fois par semaine au cours des périodes dont nous avons déjà parlé, sera efficace à empêcher le goitre. A cet effet, dans les villes qui ont à cœur de prévenir cette maladie, on donne aux enfants fréquentant les écoles une pastille d'iode recouverte de chocolat une fois par semaine. Ces pastilles sont préparées de telle sorte qu'elle n'ont que le goût de chocolat quoi qu'elle ne soit que d'iode.

Regardez ces murs d'école... Ils sont zébrés d'affiches, toutes plus attrayantes les unes que les autres, appelant à toutes les samedis.

Et on aboutit au même résultat. Pour y aller, à ces samedis, il faut de l'argent... On peut-on le prendre plus facilement?

Alors, on guette les êtres faibles... les veuves... les infirmes... les vieilles mamans... tout ce qui approche de la tombe...

Et... hant... Une nuit, on les pousse dedans... on les jette... on les jette... on les jette...

C'est la conception canaque de l'existence... celle où sombre inéluctablement tout ce qui est en dehors du Christ et de sa loi d'amour.

Tout le village est en "émulation", comme ils disent là-bas. Songez donc! A 12 kilomètres de chez eux, deux gosses ont ramassé, à coups de barre de fer, une malheureuse femme, pour lui voler... 12 francs!

...Mais c'est épouvantable!... cauchemardant!... On va-t-on si, après avoir travaillé toute une vie, deux gamins, une nuit, viennent sauter vous "saigner" comme on ne saigne pas un cochon!

Et le boulanger, et le charcutier, et l'épicier, et le charbon, et le facteur, et Titine, et les vieilles commères, et les vieux pépères, commentent le crime avec indignation... donnent des détails... La tête était devenue une bouillie; mais comme elle remuait encore, le gosse voulait décharger son "rigolo" pour la "finir", etc.

Et toute cette littérature spéciale tournait autour du leitmotiv anxieux: "Où allons-nous...?" que hurlait Titine, en se donnant, avec ses mains ouvertes, de grands coups sur les hanches.

Evidemment, elle se voyait déjà saignée, elle aussi... Ce qui, d'ailleurs, lui arrivera peut-être bien un de ces jours, car elle habite seule, et passe pour être "sur ses oeufs".

Mais, en regardant tous ces "parangons" de vertu, on pouvait noter que le boulanger était un vieux garçon, menant la très joyeuse vie... l'épicier est divorcé une fois... le marchand de vin deux fois... le charbon bot

d'innombrables petits verres. La plupart des commères n'ont jamais voulu d'enfants, et celles qui en ont ne s'en occupent guère... Ils jouent là, sur la place de l'Eglise, sans y entrer jamais.

Alors, de quoi ces parents s'étonnent-ils tellement? Et sont-ils si certains que leurs héritiers, grandis avec de tels exemples, ne tourneront pas mal, eux aussi?

L'un des deux assassins est précisément fils de divorcés.

Etant vicaire à Chichey, j'ai fait, un dimanche de 14 juillet, après Vêpres, 32 baptêmes...

Je m'en souviendrai toute ma vie.

La moitié des enfants étaient normaux; mais d'autres, couchés dans l'alcool, donnaient l'impression de singes maigres et agiles... Quelques uns avaient déjà le pli voyant aux lèvres... Il ne leur manquait qu'une casquette...

Que voulez-vous qu'ils deviennent, ces pauvres gosses, dans la vie...?

Si encore la religion, seul remède efficace, ne leur était pas implacablement refusée!

Que peuvent l'orthographe, la géographie, la grammaire, le patre certifié d'études, quand les passions humaines, accumulées par l'hérédité, se mettent à bouillir dans un cœur d'adolescent...?

Sur cette place de village, je ne regarde plus les parents, qui n'ont jamais été des parents... je me tourne vers l'école sans Dieu, et je constate qu'elle monte, sa rouge moisson!

Elle monte fatalement, logiquement.

Sans Dieu...? Donc, sans moralité...

Les gosses veulent s'amuser? Pour s'amuser, il faut de l'argent.

Pour en avoir, sans travailler, il faut tuer?

Et ils tuent... Pourquoi pas...?

Le bien?... le mal...? Ce ne sont plus que des mots si vous supprimez la religion précise... celle qui affirme que tout sera puni ou récompensé ici-bas ou là-haut... la religion du ciel et aussi de l'enfer.

Crie, charcutier... Proteste, l'épicier... Clame, toi, le marchand de vin...

Perfectionne ta serrure... Renforce ton coffre-fort... Achète, comme à l'époque quaternaire, des chiens de plus en plus méchants.

Toute serrure se crochète... et on peut fabriquer des boulettes pour tous les chiens.

Et puis, il y a bien d'autres coupables...

La presse Kilosques, les livres, le cinéma tout-puissant.

Regardez ces murs d'école... Ils sont zébrés d'affiches, toutes plus attrayantes les unes que les autres, appelant à toutes les samedis.

Et on aboutit au même résultat. Pour y aller, à ces samedis, il faut de l'argent...

On peut-on le prendre plus facilement?

Alors, on guette les êtres faibles... les veuves... les infirmes... les vieilles mamans... tout ce qui approche de la tombe...

Et... hant... Une nuit, on les pousse dedans... on les jette... on les jette... on les jette...

C'est la conception canaque de l'existence... celle où sombre inéluctablement tout ce qui est en dehors du Christ et de sa loi d'amour.

Tout le village est en "émulation", comme ils disent là-bas. Songez donc! A 12 kilomètres de chez eux, deux gosses ont ramassé, à coups de barre de fer, une malheureuse femme, pour lui voler... 12 francs!

...Mais c'est épouvantable!... cauchemardant!... On va-t-on si, après avoir travaillé toute une vie, deux gamins, une nuit, viennent sauter vous "saigner" comme on ne saigne pas un cochon!

Et le boulanger, et le charcutier, et l'épicier, et le charbon, et le facteur, et Titine, et les vieilles commères, et les vieux pépères, commentent le crime avec indignation... donnent des détails... La tête était devenue une bouillie; mais comme elle remuait encore, le gosse voulait décharger son "rigolo" pour la "finir", etc.

Et toute cette littérature spéciale tournait autour du leitmotiv anxieux: "Où allons-nous...?" que hurlait Titine, en se donnant, avec ses mains ouvertes, de grands coups sur les hanches.

Evidemment, elle se voyait déjà saignée, elle aussi... Ce qui, d'ailleurs, lui arrivera peut-être bien un de ces jours, car elle habite seule, et passe pour être "sur ses oeufs".

Mais, en regardant tous ces "parangons" de vertu, on pouvait noter que le boulanger était un vieux garçon, menant la très joyeuse vie... l'épicier est divorcé une fois... le marchand de vin deux fois... le charbon bot

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire

Téléphone Bell 717

Victor Abran

Notaire

Argent à prêter, assurances, collection, etc.

34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158, Résidence 988-J

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

26a, Des Forges, Les Trois-Rivières

Bureau à St-Maurice, de Samedi midi à Lundi midi. Prouvé à vendre.

Médecin

Tél. 469

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.

Spécialité: Chirurgie générale infantile. Maladies des voies urinaires. Maladies des femmes.

Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.

A domicile sur rendez-vous.

72, Royale coin Des Forges. Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9.

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlements de faillites, de successions, Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 26 rue Alexandre. Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Chiropraticien

A.-E. HUNT KING, D.C.

Docteur en Chiropratique

Trois-Rivières

6a, rue Alexandre. Tél. 1913

Shawinigan Falls

26, 5me Rue. Tél. 725

Grand'Mère

121 rue St-Jacques. Tél. 457

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 658, Résidence: 2274

Dr J. H. BELAND

Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Pyorrhée par la Voie nasale. Travail dentaire exécuté avec soin et promptitude.

Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8

Bureaux: 25a, Des Forges

Notaire

Tél.: Bureau 1059, Résidence 1959f

Alphonse Lamy, L.L.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.

38, Hart, coin Des Forges

Bureau du soir le vendredi de 7 à 8

Avocat

Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L.L.L.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières

Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lavoie, le 1er et le 3e samedi de chaque mois.

Assurances Générales

A.-J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Fluide.

Bureau établi depuis plus de 30 ans

Tél. 114, 4, Du Platon

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du nez

Bureau et hôpital privé

58, Royale, coin Plaisante

Tél. 1425

HEURES DE BUREAU

9 à 12 a.m. 1 à 5 p.m.

7 à 8 p.m.

Dispensaire

Les mercredis et vendredis de 7 à 9 heures p.m.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Mo.

—Licencié et Diplômé de A.O.O.P.Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

M. l'Abbé J.-J. Richard

Nous avons le regret d'annoncer à nos anciens la décès de l'abbé J.-J. Richard, arrivé à Nashua, le 14 mars dernier. Le défunt était en bonne santé, et c'est après une course en automobile jusqu'à Manchester, où il était allé assister au service d'un confrère, qu'il a été foudroyé par une syncope, quelques instants après être entré dans son presbytère.

Cette nouvelle, qui a pu surprendre ceux qui ont connu l'abbé Richard, a causé une douloureuse émotion au Séminaire des Trois-Rivières; car l'abbé Richard était non seulement un ancien élève de la maison, mais il fut encore, pendant plusieurs années, un de ses professeurs les plus brillants.

Né à St-Maurice de Champlain, le 24 mars 1856, du mariage de Georges Richard et de Marie Laprise, il entra au Collège en septembre 1867 et se plaça facilement aux premiers rangs de la classe. Ordonné prêtre en 1880, il fut aussitôt attaché au personnel enseignant du Séminaire. Pendant sept ans, il y enseigna les sciences et les mathématiques et il aurait pu aspirer aux plus hauts postes de la maison, lorsqu'il orienta sa vie d'un autre côté. Attiré par le ministère paroissial, il abandonna sa chaire de professeur en 1887, et après un an de vicariat à la cathédrale des Trois-Rivières, il passa au diocèse de Manchester, où il se fixa définitivement.

Le mouvement d'immigration, qui poussait les Canadiens-Français vers les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre, faisait surgir un peu partout des paroisses canadiennes. Afin de pourvoir à ces besoins nouveaux, les évêques américains s'adressaient aux évêques de la Province de Québec, les priant de leur envoyer des prêtres qui prendraient soin de leur co-nationaux. C'est ainsi que des Trois-Rivières—comme d'autres diocèses d'ailleurs—partirent des prêtres instruits et distingués comme les abbés Pagé, Dupont, Legris, Dubois, Parent, Bergeron, Désilets—pour ne nommer que ceux qui sont morts—et dont le zèle et le patriotisme éclairé créèrent ces groupements nombreux qui assurèrent, chez nos compatriotes franco-américains, la survivance de la langue et de la foi. L'abbé Julien Richard fut de ceux-là!

C'était une personnalité intéressante que celle de l'abbé Richard. D'une stature brève avec des épaules carrées qui soutenaient une tête faite pour un

homme de six pieds, il avait les yeux vifs et les traits mobiles, la parole nette et le geste décidé; on était surpris en l'écoutant de trouver tant d'autorité chez un homme d'une taille si exigüe. Avec cela, nature franche et joviale. Rien de mièvre dans sa manière d'accueillir ses amis, qu'il aimait voir nombreux chez lui, mais une rondeur toute cordiale qui mettait à l'aise et révélait l'homme.

Esprit d'initiative, talent d'organisation, habileté à créer des ressources pécuniaires, amour de l'ordre, l'abbé Richard avait tout cela. On pourrait même dire qu'il avait la passion de l'ordre tant il apportait de soin à mettre ou à rétablir chaque chose à sa place. En arrivant dans une paroisse, trouvait-il le presbytère délabré, l'église inachevée ou défraîchie, la propreté négligée, vite, il se mettait à l'œuvre, et, quelques mois plus tard, tout était propre, frais, reluisant.



M. l'Abbé J.-J. RICHARD

Une dépense de trois cent mille piastres ne l'effrayait pas quand il jugeait que la paroisse pouvait porter un pareil fardeau; une fois les travaux dévidés, il se mettait à la besogne et trouvait moyen de prélever l'argent nécessaire, sans exciter de récriminations de la part des paroissiens.

L'abbé Richard était plus qu'un administrateur sage et habile, c'était aussi un curé conscient de ses obligations, qu'il remplissait avec courage; il savait dispenser l'éloge et le blâme, et, sans blesser les cœurs, reprendre, encourager et corriger quand il le jugeait nécessaire.

C'était de plus un directeur d'âmes prudent et zélé. Son jugement sûr, qui le servait si bien dans l'administration des affaires temporelles, lui rendait plus de services encore dans ce ministère délicat qu'est le gouvernement des âmes; c'est à ses conseils, que plusieurs jeunes gens et jeunes filles lui doivent leur vocation religieuse.

Hospitalier envers ses confrères, fidèle à ses amis, patriote ardent et secourable à ceux de sa race, il y avait en lui l'étoffe d'un chef; et c'est bien comme tel qu'un bon nombre de ses confrères venaient le consulter. Il sera regretté des prêtres qui l'estimaient, pleuré par ses paroissiens, auxquels il était fort attaché. L'affluence extraordinaire des fidèles et du clergé à ses funérailles témoigne assez de la popularité de l'abbé Richard dans le diocèse de Manchester.

Pour nous, qui avons été l'objet de ses largesses, nous sentons profondément la perte que nous venons de faire dans la personne de ce prêtre qui nous était si attaché. Quand il apprit la reconstruction de notre petit Séminaire, il en manifesta un vif plaisir et s'empressa de nous assurer qu'il ne serait pas le dernier à s'inscrire au fonds de construction. Il l'a fait largement et royalement, au point d'être compté parmi les FONDATEURS du Séminaire.

Nous prions Dieu d'accorder à l'âme de ce vaillant, mort sur la brèche, la récompense de ses travaux entrepris pour la gloire de l'Eglise et le bien des âmes.

R.I.P.

T. Giroux, ptre.

25 mars 1929.

la profanation du Platon et la démolition des Casernes. L'utilitarisme! Je ne pouvais pas admettre la volatilité du canon. Où était-il?

Revenant d'une promenade sur le Boulevard, je débouchais sur un square, grand... tenez... comme une Carte-Postale format-ministre. Là, je revis le canon... le nez sur le trottoir. Je le reconnus à l'aplatissement de son bronze, qui nous avait tant intrigués. Le cher canon avait l'air tout penaud, de voir qu'on le retrouvait et qu'on le reconnaissait dans un endroit aussi mesquin. Il semblait comprendre qu'on lui faisait subir le sort des vieux qui se sont usés au service et que l'on rejette à l'arrière-plan, pour le reste de leurs jours.

Je m'approchai de lui. Ainsi que naguère, je le saluai; je le caressai et lui dis, à l'oreille, tout bas, pour que personne ne pût m'entendre: « Pauvre camarade! Comme l'on te maltraite! Sur le Platon, tu étais sans lumière, puisque à Sébastopol, en pleine prouesse, on l'avait encloué; mais, du moins, là, tu avais de l'air et de l'espace. Ici, tu gis, sans lumière comme autrefois; et, suprême injure!... on t'a enlève l'air et l'espace. Console-toi, vieux! C'est la rançon de l'âge. Bientôt nous aussi, les jeunes de 73, qui sommes les vieux de 29, serons privés d'air, d'espace et de lumière. »

Un jeune de 73.

«Le Ralliement»

Le traité du Vatican

L'opinion du R.P. Janvier analysée au Bulletin de la Corporation des Publicistes chrétiens.

En présence d'un tel événement, l'acte solennel par lequel le Souverain Pontife vient de dissiper l'espèce de cauchemar qui depuis si longtemps pesait sur le Vatican, sur l'Italie, sur le monde entier, notre premier devoir est de nous incliner avec respect devant la décision audacieuse et surnaturelle prise par le Saint-Père, en nous persuadant qu'il est assisté d'En-haut à tous les instants de sa vie et qu'il l'est d'autant plus que les mesures qu'il prend sont plus importantes. Gardons-nous de laisser libre cours à nos jugements peu éclairés et étroits.

Ne nous en tenons pas, au surplus, à une attitude de soumission respectueuse.

Mais considérons avec attention les événements récents pour y trouver la main de la Providence. Ne vengent-ils pas avec éclat l'Eglise de beaucoup d'injures, de reproches et de mépris dont on a cherché à l'accabler. Lorsque les Papes, et en particulier Pie XI dans deux de ses Encycliques, affirmèrent que les Sociétés humaines ne pouvaient atteindre à la prospérité qu'en s'appuyant sur les lois de l'Evangile, il se trouvait même des catholiques pour déclarer que c'était là un rêve. Or, voici qu'un homme s'est rencontré, remarquable par sa puissance et son intelligence, qui nous a donné un spectacle inattendu. Il s'est dressé contre les sectes hostiles à l'Eglise et qui avaient la prétention de la remplacer. Il a dissous ces sociétés, des longtemps dénoncées par l'autorité suprême comme ennemies de la vérité, de la fraternité et de la paix. Et il a mis à la base de son gouvernement, les enseignements mêmes de Notre-Seigneur. Il a signé un Concordat qui reconnaît la primauté de l'Eglise sur l'Etat, qui confirme avec éclat ces vérités essentielles: que la séparation de l'Eglise et de l'Etat est, en fait, impossible et que les deux puissances doivent s'accorder, que l'Etat ne peut être neutre, qu'il est juste et bon qu'il y ait une religion d'Etat, que la morale catholique a le droit d'être publiquement respectée, et que, par conséquent, les manifestations outrageantes pour elle, le blasphème, par exemple, doivent être réprimés que les actes extérieurs de religion ne doivent pas être gênés, que les œuvres catholiques doivent jouir d'une pleine liberté. Sur tous les terrains, il a voulu que ces principes portent toutes leurs conséquences: les législations modernes aient proclamé la liberté du divorce et, dans une large mesure, facilité l'union libre; elles aient brisé les pierres du foyer et elles conduisent au tombeau les nations qui s'abandonnaient à ces excès destructeurs. Cet homme a proclamé que l'Eglise aurait une immense autorité en matière de mariage, et qu'il faudrait dans ce domaine encore se soumettre à ses lois. Certains peuples avaient banni Dieu de l'école au risque de compromettre définitivement la formation des générations nouvelles. Mussolini l'y a fait rentrer; bien avant le traité de Latran, il y avait réinstallé le crucifix; il a décidé en outre, qu'un enseignement religieux serait donné dans toutes les écoles. Enfin, il a accordé la plus large liberté aux congrégations religieuses, désireux qu'il est de les voir se livrer sans contrainte à leur fécond apostolat. Ainsi, un peuple et son chef se sont inclinés devant des vérités sans cesse proclamées par l'Eglise.

Pour ce qui est des Papes, que d'accusations n'a-t-on pas portées à propos de leur cupidité et de leur attachement aux biens temporels. Or, voici que le Souverain Pontife renonce à son domaine temporel. Il n'en garde que ce qui est nécessaire, dit-il, avec autant d'éloquence que de profondeur, pour soutenir l'âme de l'Eglise. Et quand il s'agit de com-

pensation et d'indemnité, il se montre d'une modération qu'on a pu dire excessive. D'un geste magnifique, il jette au vent tous ses biens, ne gardant que son palais, quelques églises, quelques arpents de terre.

Quelle générosité! Quand on lui parle d'indemnité, il répond qu'il compte sur la piété de ses fils et point sur le remboursement de ce qui lui est dû. Cela, au temps même où les hommes se ruent avec passion à la conquête de l'or, où la cupidité exerce sur notre génération une influence honteuse. Comment ne pas voir qu'en tout cela Dieu même le successeur de Pierre, et comment ne pas mettre en celui-ci une confiance sans réserve?

Voilà des idées qu'il faut répandre. Etudions les actes récents de Sa Sainteté le Pape Pie XI avec recueillement. Essayons d'en mesurer toute la portée. Nous verrons combien l'Eglise y a gagné. Sans doute la nation qui a signé le concordat et le traité de Latran est-elle devenue une nation privilégiée. Mais n'est-ce pas justice? L'Italie entend aider l'Eglise à sauver les âmes; l'Eglise l'aidera à assurer sa prospérité matérielle. Ne reprochons pas à l'Italie de caresser un tel dessein. Songeons plutôt à l'imiter.

SANATORIUM DE BLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.



Des Dents Naturelles

C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.

Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAINE.

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

Ce que notre Banque vous offre

Le service d'un personnel courtois. Des services techniques complets. Une collaboration intelligente. Une garantie de sécurité exceptionnelle. La même sincère bienvenue, que vos épargnes soient petites ou considérables.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES

Angle	Angle
Notre-Dame et Des Forges	Lavolette et St-Maurice
A.-E. Boutin, Gérant.	J.-F. Guillemette, Gérant.



BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES

Un des meilleurs moyens d'augmenter la valeur de votre propriété, c'est d'employer notre bois. Nous avons toujours en plus un assortiment complet de toitures BARRETT, et sommes les distributeurs exclusifs de la fameuse planche de fibre "TEN-TEST".

CONFIEZ VOS COMMANDES A "HOWE"

THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED

253, rue Bellefeuille,

Téléphone 1367

Succursales à Shawinigan Falls.

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA REGION

Shawinigan

Funérailles de M. Onésime Paul à St-Marc

La mort vient de ravir à l'affection des siens M. Onésime Paul, époux de Mme Marie Dina-Lafrenière, décédé à l'âge de 59 ans et 11 mois. Il s'est doucement endormi dans le Seigneur, après quelques heures seulement de maladie, entouré de tous les membres de sa famille. Le défunt avait reçu tous les secours de la sainte religion et il vit venir la mort avec une grande sérénité d'âme.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-Marc de Shawinigan, qui, pour la circonstance, avait revêtu ses plus riches tentures de deuil.

Les porteurs étaient six compagnons de travail du défunt: MM. Nestor Milette, Joseph Dufresne, H. Melançon, M. Audet, S. Gélinas, et A. Boisvert.

Le service fut chanté, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, par M. le vicaire Ant. Massicotte, assisté comme diacre de M. l'abbé Léon Desilets, vicaire à St-Marc, et comme sous-diacre, de M. l'abbé H. Matteau, vicaire à St-Bernard.

Dans la foule des parents et amis qui formaient le cortège et a assisté au service on remarquait: M. et Mme Emilien Deschênes, M. Henri Paul, Mlle Laurette Paul, M. et Mme Eugène Magny, Nestor Lafrenière, MM. Emile Lafrenière, Alp. Magny, Mme Jacob Ouellette, MM. et Mmes Albert Bolduc, Joseph Plante, Mmes Joseph Landry, Wilfrid Belleau, Mlle Laura Magny, M. Georges Deschênes, MM. et Mmes Ferdinand Deschênes, Simon Deschênes, M. John Baribeau, MM. et Mmes Albert Deschênes, M. et Mme Nérée Bolduc, Mme T. Arseneault, M. et Mme Wilfrid Charest, Mme Ludger Charest, MM. H. Charest, Emile Fortier, M. Mathias Laliberté, MM. et Mmes E. Guimont, William Brodeur, Philippe Légaré, Mme Adam Bellemare, MM. Omer Baril, Ferdinand Gervais, Mme Gendell, etc.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Marie-Dina Lafrenière, un fils adoptif, M. Emilien Deschênes, une fille adoptive, Mlle Madeleine Baril et trois frères, MM. Henri, Pierre et Louis Paul.

A la famille en deuil nous présentons nos très sincères condoléances.

Fleurs

Les compagnons de travail du défunt à la Canadian Carborundum Co.

Bouquets spirituels

Les familles Emile Matteau, Joseph Allard, de St-Paulin; P.-S. Boucher, James Brodeur, MM. Emile Fortier, Ephrem Guimont, St-Paulin; J.-P. Pelletier, B.-W. Poudrier, Léo Pelletier, Nérée Bolduc, Mlle Cécile Pagé et ses élèves, MM. Paul Monier, (Montreal); T. Magny, Joseph-O. Massicotte, Alp. Magny (St-Genevieve de Batiscan); Henri Paul, (Montreal); Wilson Belanger, de St-Tite; Irénée Brodeur, Nestor Lafrenière, St-Paulin; Wilson Belanger, Xavier Veillette, de St-Tite; Mlle Laura Magny, Les Trois-Rivières; Mlle Marguerite Paul, Montréal; MM. Henri Brunelle, Joseph Robinson, T. et Alphonse Lafrenière, Irénée Lapien, Joseph Dugré, Alphonse Beaulieu, Mathias Laliberté, René Pelletier, Simon Deschênes, Willie Lafrenière, Paul Monier, Wilfrid Charest, Shawinigan.

Les familles Paul et Deschênes remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans la douloureuse épreuve qu'elles viennent de traverser soit par services rendus, offrandes de fleurs, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

Funérailles de Mme Napoléon Aubry

En l'église de St-Pierre de Shawinigan ont eu lieu, ces jours derniers au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Napoléon Aubry, décédée, après un jour seulement de maladie, à l'âge de 55 ans et 7 mois.

Le deuil était conduit par M. Napoléon Aubry, époux de la défunte; son fils, M. Albert Maillette; ses beaux-fils MM. Joseph et Jacques Aubry; son frère, M. Albert Gélinas; ses gendres MM. H. Thiffault, O. Vincent et E. Martel; ses petits-fils Edmond et Roger Thiffault, Roland, Gaston et Jean Vincent, Jean, Guy Maillette et Armand Aubry.

Les porteurs étaient MM. Albert Maillette et Joseph Aubry, Albert Gélinas, Oza Vincent, H. Thiffault et E. Martel.

En tête du cortège très nombreux venaient les Dames de la Fraternité du Tiers-Ordre précédées de la Croix et de leur bannière.

M. l'abbé Gilbert Larue, vicaire à St-Pierre, fit la levée du corps et chanta le service assisté de M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire à St-Jeanne d'Arc, comme diacre, et de M. l'abbé Eug. Desilets, vicaire à St-Pierre, comme sous-diacre.

Au choeur, on remarquait, M. l'abbé Emile Trudel, curé de St-Pierre de Shawinigan; M. l'abbé J.-A. Lapien, curé du Sacre-Coeur de la Baie Shawinigan; M. l'abbé H. Matteau, vicaire à St-Bernard.

Le chant fut rendu par la Chorale de la paroisse qui, sous la direction de M. le notaire W.-A. Lamy, maître de chapelle, exécuta la messe des Morts, de Perosi. Mlle R. Garreau touchait l'orgue.

Dans l'assistance très nombreuse, nous avons remarqué, outre les personnes déjà mentionnées: Mlles Palma Maillette et Florence Aubry, filles de la défunte; ses belles-filles, Mlles Imelda, Amabilis et Jeannette Aubry; ses petites-filles, Mlles Blanche et Yvonne Thiffault, Jacqueline et Marguerite Maillette et Aline Aubry, ses sœurs Mlles Alexandre Francoeur et Victor Dupont; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. Alexandre Francoeur, Victor Dupont; M. et Mme Sévère Aubry, M. et Mme Dionis Boisvert, M. Cléophas Bussières, Les Trois-Rivières; MM. et Mmes Albert Ricard, Frédéric Houle, Mme J. Marchand et sa fille, des Vieilles Forges; M. et Mme Elzéar Aubry, Mme Vve Raphaël Pellerin, Mme Vve Joseph Lavergne, M. et Mme Adélaïde Deschênes, Mme Alfred Marneau de St-Etienne des Grès; M. et Mme Alfred Maillette, Mme Nérée Boucher et sa fille, Bernadette, d'Yamachiche; Mme Adélaïde Matteau, Mlle Emilia Matteau, M. Ozani Melançon, de Grand'Mère; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Armand Aubry, Joseph Aubry, MM. P. et Ovide Aubry, M. et Mme Panneterson, MM. Victor Lavergne, Eugène Marcoite, J.-Bte Melançon, MM. et Mmes Philias Héroux, Roméo Côté, Mlles Florence, Laura et Rose Aubry, M. Georges St-Louis, Les Trois-Rivières; MM. et Mmes Wilbray Bourassa, J. Matteau, Eugène Matteau, MM. Agapit Bourassa, Agapit Matteau, A. Lafrenière, MM. et Mmes Azarie Lafrenière, Majorique Plaguel, de St-Boniface; MM. et Mmes J. Gélinas, Gédéon Leblanc, Alfred Maillette, Mlle R. Maillette, MM. et Mmes A. Garreau C. Garreau Shawinigan; Noé Marchand, Mme Georges Boisvert, MM. et Mmes Joseph Lajoie, Euclide Lajoie, Georges Lajoie, Mme Vve Gagnon, M. Ovide Vincent, MM. et Mmes Félix Veillette, Azarie Lacombe, Edmond Bourassa, M. Alfred Veillette, MM. et Mmes J. Samson, A. Yelle, Mme Vve T. Bellemare, M. A. Ménard, Mme O. Marneau, Mlles Irène et Laurette Matteau, Baie Shawinigan; MM. et Mmes S. Trépanier, L. Verville, Mme Vve Baril, Mlles Lucille Baril, Adrienne Groleau, S. Lesage, Mme P. Lefebvre, M. G. Dupont, MM. et Mmes E. Héon, Alex. Gélinas, Mmes Donat Héon, A. Lessard, Mlle Dubé, M. et Mme Georges Langlois, Mmes J.-P. Mills, Jos. Plante, Mmes A. Plante, Vandal, Mlle Cécile Vandal, Mme Vve A. Thibaut, Mlle Ida Thibaut, M. et Mme L. Laroché, Mme Godin, M. M. Ricard, Mme T. Tremblay, M. et Mme Joseph Trudel, Mlle Alice Trudel, Mme Edouard Plante, MM. et Mmes A. Lajoie, P. Fougères, A. Martel, M. Thos Grenier, M. et Mme Chapdelaine, Mlle Noëlla Garreau, etc.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Nap. Aubry, deux filles: Mlles Palma Maillette et Florence Aubry; un fils, M. Albert Maillette; trois belles-filles: Mlles Imelda, Amabilis et Jeannette Aubry, et deux beaux-fils MM. Joseph et Jacques Aubry.

A M. Aubry et à tous les siens si douloureusement éprouvés, nous présentons nos plus profondes sympathies.

Bouquets spirituels

Les familles Napoléon Aubry, Josaphat Marchand, Vieilles Forges; la famille Dionis Boisvert, Les Trois-Rivières; MM. et Mmes Philias Héroux, Eugène Marcoite, Les Trois-Rivières; M. et Mme Sévère Trépanier, Mlle Adrienne Groleau, de Shawinigan.

Bouquets spirituels de Terre-Sainte

La famille Victor Gariépy, M. et Mme Adrien Mailhot, Les Trois-Rivières.

Sympathies

M. et Mme Roméo Côté, Les Trois-Rivières; M. et Mme Alfred Maillette, La Pointe-du-Lac; M. et Mme Gédéon Leblanc, Mlle Rebecca Maillette, MM. et Mmes Joseph Plante, Alexandre Gélinas, M. Gérard Dupont, de Shawinigan; Mme Thomas Bellemare, La Baie Shawinigan.

Chez les anciens retraitants

L'exercice mensuel du Chemin de la Croix par la Ligue des Anciens Retraitants a eu lieu dimanche après-midi en l'église St-Bernard. Au delà de 200 membres étaient présents et ont assisté également à la réunion qui suivit et fut tenue dans la salle du souassement de l'église.

Un appel a été fait à tous les anciens retraitants d'assister en très grand nombre à la Journée Catholique de tous les anciens retraitants du diocèse des Trois-Rivières qui aura lieu au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine dimanche prochain, le 12 mai. A cette occasion, M. le notaire G.-E. Ladouceur, vice-président de la Ligue locale, prononcera une conférence qui aura pour titre "Formons des élites".

Le même jour aura lieu au Cap également la bénédiction des automobiles, pieuse cérémonie qui est due à l'initiative du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières.

Les propriétaires d'autos de notre cité seront spécialement invités à se rendre au Cap, dimanche prochain, et comme il y a déjà une foule de nos retraitants qui ont manifesté leur intention d'assister à la Journée Catholique du diocèse il ne fait aucun doute que Shawinigan y sera largement représentée.

Un comité, composé de MM. Urgel Lebeau, Armand Dumaine, L.-A. Leclerc, Joseph-F. St-Onge, O. Lacombe, secrétaire de la Ligue, et Josaphat Gauthier, a été nommé pour s'occuper, pour ce qui regarde Shawinigan, de l'organisation de cette Journée Catholique. Le départ se fera de la Place du Marché dimanche matin, à 6.30 heures.

Ce même comité s'occupera également d'organiser le voyage à St-Hyacinthe où se tiendra le dimanche, 26 mai, la Journée Catholique de tous les Anciens Retraitants de la Province. Tout fait prévoir que là encore la Ligue des Retraitants de Shawinigan enverra une très nombreuse délégation.

Initiation chez les Chevaliers de Colomb

D' dimanche a eu lieu au Conseil local des Chevaliers de Colomb l'initiation de 54 candidats, dont 43 de Shawinigan, 3 de Grand'Mère et 8 de St-Tite. Les membres du Conseil local ont assisté en très grand nombre à ces cérémonies d'initiation qui avaient, en outre, attiré chez nous une foule de Chevaliers des Conseils de la région.

La journée débuta par une messe qui fut dite à 7h.00 heures à St-Pierre par M. l'abbé J.-E. Desilets, vicaire. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Philippe Normand, Chancelier du diocèse, qui avait pour texte: "Vous devez aimer Dieu et ne servir que Lui seul".

Pas de grand homme.

Touriste: Est-il né un grand homme ici?

Habitant: Non. D'aussi loin que je puis me rappeler les naissances ont toujours été d'enfants.

Grand'Mère

UNE IMPORTANTE REUNION DE L'ASSOCIATION DES INGENIEURS A LIEU A GRAND'MERE

Visite des travaux au pont de Grand'Mère

Les membres de la section de la vallée du St-Maurice, de l'Association des Ingénieurs du Canada ont tenu récemment en notre cité une importante réunion, laquelle fut présidée par M. Elwood Wilson, de la Laurentide Co., président de la Association.

Les distingués visiteurs furent reçus au Laurentide Inn, par MM. Elwood Wilson et J.-A. Bernier, I.C., Gérants de notre Cité. On se dirigea ensuite sur les travaux du pont de Grand'Mère, en compagnie du Docteur Steinman, dessinateur des plans du dit pont, et ingénieur éminent de New-York, de M. P. L. Pratley, ingénieur consultant, de Montréal. Une visite fut aussi faite à la machinerie qui servira à enlever les câbles du pont suspendu. Au retour il y eut réunion au Laurentide Club où une intéressante conférence fut donnée par le Dr. Steinman et autres orateurs distingués.

Etaient présents à cette réunion: MM. Elwood Wilson, J.-A. Bernier, de Grand'Mère; R. Morrisette, Cap-de-la-Madeleine; H. Desjardins, N.-J.-A. Vermette, J.-T. Larkin, Shawinigan, Falls, John Wickenden, Trois-Rivières, H.-W. Wyman, E.-K. McNair, A.-M. Budden, Geo.-T. Clayton, Shawinigan Falls, Dr. J.-E. Gaubord, M. Jean-C. Beique, H.-P. Scott, W. J. Carson, de Grand'Mère, M. W. Grant, M. P.-P. Batisseau, D.-M. M. Fraser, H.-J. Ward, Grand'Mère, L.-L. Pratley, Montréal, Dr. Steinman, New-York, D.-M. Chadwick, A.-E. Delisle, Paul-E. Dufresne, Shawinigan Falls, E.-B. Wardle, Grand'Mère, Z. Lamberg, Trois-Rivières.

Remarquable innovation du C. Pacifique

Le "Trans-Canada Ltd" comprendra un équipement des plus modernes

Le Pacifique Canadien mettra cette année en service sur le "Trans-Canada Ltd", le grand rapide qui doit commencer à circuler entre Montréal et Vancouver le 12 courant, un nouvel équipement de luxe tel que jamais encore on en aura vu au Canada. Ce matériel roulant, comprenant un wagon-salon-observatoire solarium, des wagons-lits aménagés, un wagon-restaaurant nouveau genre et un wagon-lits-bagages combiné, sera exhibé à la gare Windsor demain et jeudi de cette semaine et le public est cordialement invité à le visiter.

Le wagon-salon-observatoire-solarium que le Pacifique Canadien inaugurerait cette année sur le "Trans-Canada Ltd" est sûrement appelé à une grande vogue auprès des voyageurs, tant par le luxe que par le confort qu'il offrira à ses occupants. Il constitue la dernière nouveauté en matière de transport ferroviaire et marque un progrès de plus vers le parfait bien-être dans les wagons en chemin de fer.

On est charmé par l'ingénierie et le nouvel aménagement de ce luxueux wagon des l'Instant où l'on en franchit le seuil. C'est un véritable club roulant offrant tout ce qui peut contribuer au confort et à l'agrément de ceux qui effectuent de longs parcours à travers le pays. Sa principale caractéristique est le spacieux solarium vitré qui occupe tout l'arrière, permettant d'admirer les paysages en pleine lumière, sans l'inconvénient du vent et de la poussière. Des deux chambres de douches, l'une pour dames, l'autre pour

Pour déjeuner—Du jus d'orange—et ensuite.

SHREDDED WHEAT

12 biscuits pleins grandeurs Au blé entier avec tout le son



Tous les éléments de nourriture salubre et fortifiante—tout à fait ce qu'il faut au déjeuner, pour les petits comme les grands.

Ramassez les papiers qu'il y a dans chaque paquet.

messieurs, comptent encore au nombre des innovations que ne manquera pas d'apprécier les voyageurs désireux de se rafraîchir en route. On y voit aussi un petit salon pour dames, ainsi qu'un fumoir réservé aux hommes et un buffet.

Mais la pièce par excellence de ce merveilleux wagon est sans contredit, le vaste salon-observatoire où les voyageurs des deux sexes se réunissent pour lire ou causer tout en admirant les splendides panoramas qui se déroulent de chaque côté de la voie parfaitement anie sur laquelle le train les emporte à toute vapeur.

Tous ceux qui se rendront à la gare Windsor pour visiter ce luxueux convoi vingtième-siècle, auront une idée des frais énormes que s'imposent aujourd'hui les compagnies de chemins de fer pour assurer à un public toujours de plus en plus exigeant tout ce qui peut contribuer à son confort au cours des longs déplacements.

(Fondation des monastères Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur de St-Omer (France) 1845 et de New-York (Etats-Unis) 1857.

Le poison des âmes

L'Eglise fait pour la conversion des âmes ce que fait la puissance temporelle pour le salut des corps: elle interdit rigoureusement le libre commerce des substances vénéneuses.

Détournez-vous, nous crierait-elle, de tout journal qui se déclare lui-même hostile à la religion ou que les pasteurs des âmes ont signalé comme tel. Fuyez le journal qui propage des erreurs condamnées et qui présente des tableaux ou des récits contraires à la pudeur.

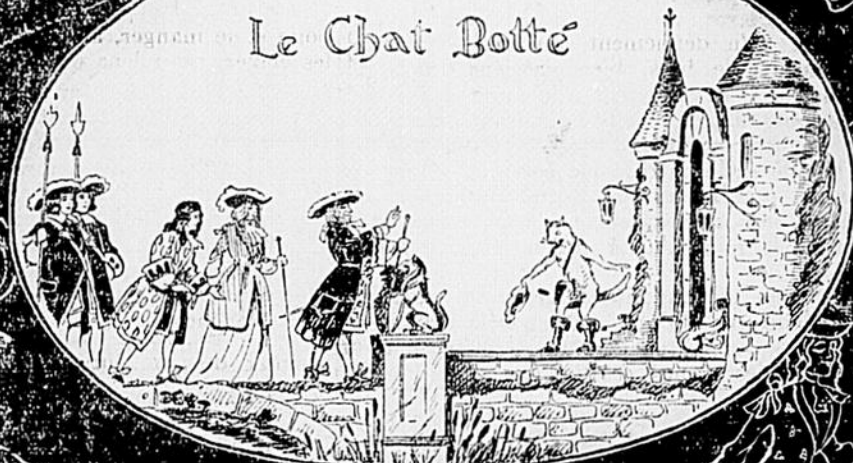
Voulez-vous agir en chrétiens?

Régalez-vous sur ce principe: un chrétien ne lit jamais de mauvais journaux. A les lire, il perd son argent, il met son âme en péril; à les lire en public, il scandalise.

Qu'on ne dise pas que c'est là le langage de l'intolérance. Il est des intolérances légitimes, nécessaires. On ne tolère pas les animaux nuisibles, l'assassinat, le poison. Le mauvais journal est le poison des âmes. Mais le moyen le plus efficace de combattre le mauvais: presse, c'est de soutenir et de propager la bonne.

Contes et Légendes

Le Chat Botté



Le Chat Botté

Laissé en héritage à un pauvre garçon, un chat fit la fortune de son maître qui avait, sur ses ordres, pris le nom de Marquis de Carabas. Il chaussa de hautes bottes et s'introduisit dans le château d'un ogre qui possédait d'immenses richesses, il persuada ce dernier de se métamorphoser en souris, pour exhiber le pouvoir qu'il prétendait avoir de se changer en toutes espèces d'animaux. Le chat mangea la souris.

Maître du château et des richesses de l'ogre, le chat botté alla au devant du roi qui voulait visiter le château. Charmé des qualités de son hôte, le roi offrit au marquis de devenir son gendre et Carabas épousa la fille du roi. Le chat devint grand seigneur et ne courut après les souris que pour se distraire.

Cette légende sera reconstituée lors de la parade de la Saint-Jean Baptiste, le 24 juin, à Montréal, par un char allégorique dont nous publions ici le tableau. Les propriétaires de la célèbre bière DOW OLD STOCK ALE sont heureux de coopérer par cette publication, au succès de cette grande et patriotique démonstration canadienne française qui dépassera en éclat tout ce qui a été fait jusqu'ici.

Surveillez le prochain tableau.

Dow
Old Stock Ale
mûrie à point

Prime par la force et par la qualité!

Le Bon Vieux



LE GOIN DES DAMES



DE LA CAVE AU GRENIER

Pendant que mai tapisse les prés d'une parure vermeille, et qu'en silence, et par plusieurs ondes, le printemps s'apprête à fleurir les parterres, la maîtresse de maison avisée s'ingénie à rajeunir son logis. C'est avec le temps des déménagements, celui de la grande lessive, du général épuisement.

De la cave au grenier, active et industrieuse, vous la voyez, telle une abeille affairée et souriante. Pareille au soleil qui s'applique, en cette saison, à faire sourire les choses, la vraie maîtresse de maison s'exerce à rendre attrayante et claire, de toute la lumière de son bon goût, la demeure des siens. Ce qui ne veut pas dire que le parquet doit être un miroir sur lequel le mari doit enlever ses souliers pour marcher. Loin de moi l'idée de ces épuisantes à outrance, qui font de leur foyer, une glace véritable, où nul membre de la famille n'aime à se regarder, tant on s'y sent mal à l'aise devant la minutie trop acariâtre de la ménagère.

Dans cet inventaire du printemps, mes chères lectrices, sans doute se trouve-t-il quelques objets un peu défraîchis que vous désirez remplacer par du neuf. Dans votre garde-robe, dans celle du mari, du frère ou du garçonnet, peut-être aussi, trouverez-vous encombrant tel habit un peu démodé et qui ne sert plus.

Là, tout au fond du grenier, par où vous terminerez peut-être votre examen du printemps, n'entassez pas inutilement les vieux meubles qui ne vous servent plus. Il est des pauvres foyers où l'on manque du nécessaire. La Société Saint-Vincent de Paul se chargerait avec bonheur de ces objets un peu surannés, en faveur de ses protégés. Les institutions charitables, tels l'Hôpital Sainte-Justine pour les enfants, le Refuge de la Merci, pour les vieillards, et plusieurs autres, reçoivent toujours, pour les réparer et les distribuer à bon escient, ces « profits et pertes » des inventaires printaniers. Et vous aurez opéré en même temps un très magnifique placement.

Enfin, dans la quiétude de votre « home » renouvelé, le bonheur consistant surtout à sentir la bonté dans son âme, sans doute songerez-vous ensuite un peu au bien-être de ceux qui ne sont pas comme vous favorisés, qui sont même des malheureux.

Fleur de Givre

Le Chapelet de ma mère

Je possède, mal gré mon dénuement austère. Un trésor : un chapelet de bois, bien précieux. Car, c'est le chapelet que me légua ma mère. Quand la mort vint éteindre et fermer ses beaux yeux.

Il frôla si souvent ses mains laborieuses Que plusieurs des Avés polis en sont usés ; Le crucifix touché par ses lèvres pieuses Semble garder encore l'empreinte de baisers.

Elle le récitait en surveillant mes rêves Et les mailles tintaient sur le bord du berceau. En dormant, je croyais entendre sur des grèves Le murmure plaintif des algues et de l'eau.

Son cœur aimant blessé des peines de la vie Sentait pleurer parfois sa blessure, en secret. Son long regard alors se tournait vers Marie. Et ses bras étreignaient longtemps son chapelet.

Elle le récitait recueillie, isolée. Sa douleur ne voulait pas d'autres confidents. Oh ! si nous l'avions su, nous l'aurions consolée ; Mais, elle se couvrait d'un sourire prudent.

Je la revois encore, dans son banc, à la messe. Ses deux mains reposaient sur un vieux paroissien Et les Avés montaient de sa bouche, sans cesse. Comme un parfum subtil, monte d'un vase ancien.

Quand pour elle, le ciel s'ouvrit comme une porte Et que la Vierge vint lui montrer le chemin. Son chapelet cercla ses pâles doigts de morte ; Les grains ont conservé la douceur de sa main.

En l'égrenant le soir, dans le grand ciel immense, Il semble qu'à travers mes pauvres yeux mouillés, Je vois luire sur moi ses regards de clémence, Comme dans une nuit deux astres éveillés.

Et c'est pourquoi, je veux qu'à mon heure dernière Entre mes doigts raidis il repose. Je veux Qu'il m'aide à réciter ma dernière prière. Qu'il dorme sur mon cœur froid et silencieux.

Armand Chosegros, S.J.

LETTRE DE JEANNE LEBER

On demande des mères.

Souvent, les journaux publient l'annonce suivante : On demande des mères adoptives pour des petits orphelins. Enfants de bonne naissance. Affaires de confiance, etc.

Ne pourrait-on pas reprendre ce titre d'annonces pour le bon-

heur de petits qui ne sont pas orphelins, je le sais, mais qui semblent l'être à certains moments... faute de surveillance.

Le besoin s'en faisant sentir, on demande des mères...

On demande des mères pour les bambins et bambines de 7 à 8 ans, qu'on voit courir les rues, sales et malappris, criant à tue-tête, s'accrochant aux automobiles, éclaboussant les passants, jetant le désordre partout.

On demande des mères pour renvoyer à l'école de grands enfants capricieux et paresseux, qui n'ont que des sottises en tête.

On demande des mères pour continuer l'enseignement des professeurs et non pour le défaire en critiquant les maîtres devant leurs enfants.

On demande des mères pour exercer une surveillance directe, quand les petits ne sont pas sous la garde de leurs professeurs, mais exposés aux mille dangers des sorties secrètes.

On demande des mères qui empêchent des gamins de se tenir à la journée à la porte des cinémas prêts à faire n'importe quelle malhonnêteté pour voir les petites vues.

On demande des mères qui, par leur modestie, n'enseignent pas l'impudeur à leurs jeunes filles.

On demande des mères qui ne tolèrent pas à la maison les danses modernes, si dangereuses pour la vertu des jeunes gens.

On demande des mères, qui arrêtaient d'une mot ces histoires à double-sens, tirées de revues grasses, et que les enfants n'entendent jamais sans être troublés.

On demande des mères pour faire faire leurs prières aux enfants au coucher et au lever, et ne pas laisser ce devoir aux personnes de l'enseignement.

On demande des mères qui réveillent les paresseux à des heures raisonnables et ne tolèrent pas les rentrées à la maison aux petites heures de la nuit.

On demande des mères qui apprennent à leurs enfants plutôt le chemin de l'église que celui des théâtres.

On demande des mères pour préserver les jeunes gens de l'habitude abominable du blasphème.

On demande des mères pour aider la police à débarrasser les parcs publics où se perdent leurs grands garçons et leurs grandes filles.

On demande des mères pour enseigner la mortification dans le boire et le manger, afin de ne pas les élever, pour leur malheur, des générations de buveurs et de corrompus.

On demande des mères qui replacent au foyer, les images chrétiennes, les portraits des grands parents, au lieu de ces photos d'actrices de cinéma et de ces chromos provocants et pervers.

On demande des mères pour élever leurs enfants, et non s'agenouiller devant leurs caprices et leurs vices.

On demande des mères qui surveillent les lectures de leurs enfants et ne donnent pas, elles-mêmes, le mauvais exemple de pasteurs défendus.

On demande des mères qui ne critiquent jamais leurs maris en présence des petits.

On demande des mères pour se dévouer à des œuvres sociales pour le relèvement de la jeunesse, par l'exemple d'abord, puis par le retour aux mœurs chrétiennes, l'admission exclusive du bon journal, le talent de faire la maison si heureuse que personne ne soit tenté de s'en éloigner.

On demande des mères au sens profondément chrétien... et cela veut dire des mères aussi vigilantes qu'affectionnées, aussi fortes que douces, aussi dignes d'être chéries que d'être écoutées.

Jeanne LeBer. "Le Droit."

PETITES BANALITES DE LA CONVERSATION

Les cartes

Allons, nous ne sommes pas ici pour nous amuser !

Du cœur ! qui n'en a pas en meurt !

Je ne vois pas mon jeu.

N'en jetez plus, la cour est pleine.

Ah ! vous êtes un amoureux de la dame de pique !

Quand on prend l'habitude du jeu on ne sait jamais où cela vous mènera.

On ne voit que des coeurs ce soir, il y a des jours comme ça.

Il n'est pas permis de ne pas savoir jouer au bridge.

On vous en donnera des manilles, pour ce que vous en faites.

Je crois que vous les faites sortir de votre manche.

Visites

Je n'y suis pour personne. Pourquoi ne vous asseyez-vous pas ? Vous voulez donc encore grandir ?

Vous devenez rare comme les beaux jours.

Voici un fauteuil qui vous tend les bras.

Parlons peu, parlons bien.

Ce que je vous en dis, c'est parce que je vous en caise.

La glace est rompue.

Nous ne causons que de chiffons ; cela n'intéresse pas beaucoup ces messieurs.

C'est un brillant causeur, il parle comme un livre.

VIEILLE FILLE JEUNE FEMME

Toutes les vieilles filles qui désirent se marier sont priées de lire attentivement l'article suivant, et d'employer le même expédient que la vieille fille dont nous allons raconter l'histoire.

Une jeune fille de Sainte-Julie de... mais que l'on nous permettra de ne pas citer, se trouvait, il y a de cela sept à huit ans, en âge de prendre un époux, et comme elle était belle et riche, les soupirants ne manquaient pas.

Mais Rose-Marie (c'était son nom) était un peu comme la fille à marier du bon La Fontaine. Difficile en ses goûts, comme la plupart des jeunes filles, elle trouvait l'un trop grand, l'autre trop petit ou trop mince ; celui-ci trop maigre, celui-là trop gras, sans compter mainte et mainte raison toute aussi triomphante.

Les amoureux rebutés détournèrent la fortune à leur tour. Le vide commença à se faire autour de Rose-Marie, et bientôt elle se crut réduite à cette extrémité de se coiffer, comme on dit vulgairement de sa patronne, sainte Catherine.

Plusieurs années s'étaient ainsi passées lorsqu'un jour son oncle, bien avisé, et à qui on confiait les chagrins de Rose-Marie, entreprit de la marier. Muni d'argent et de pouvoirs, il emmena sa nièce faire un tour en Europe, et en route il lui tint ces petits discours : Ma chère nièce, tu désires te marier, n'est-ce pas ? Eh bien, le grand point dans ce monde pour réussir est de saisir les occasions quand elles se présentent. Or, tu as laissé échapper toutes celles que tu as rencontrées ; c'est un malheur, mais qu'y faire ? Ecoute-moi bien. Une fille de ton âge trouve difficilement un mari ; il n'en est pas ainsi d'une jeune veuve. A partir de ce jour, tu n'es plus mademoiselle Rose-Marie... mais bien madame veuve O... Tu diras que ton mari, qui n'a vécu que trois mois après ton union, était un officier qui est mort des suites d'une chute de cheval à la chasse.

— Mais, mon oncle ! Hein ! qu'en dis-tu ? — Cher oncle, que vous êtes bon ! reprit vivement Rose-Marie en déposant un baiser sur le front de son bienveillant protecteur.

— Maintenant, ma nièce, laissez-moi faire, et occupons-nous d'acheter les parures et toute la corbeille de nocces que doit l'avoir donnée ton époux. Tenez, madame O... voici votre bague de mariée, ayez soin de vous composer une figure de deuil.

Arrivée à Paris, la jeune veuve produisit grand effet dans les salons où elle se présentait ; madame O... par ici, madame O... par là, c'était à qui, parmi les jeunes gens, obtiendrait la main de madame O...

Plusieurs se déclarèrent, l'un d'eux, jeune homme de 22 ans, riche et joli, fut agréé. Deux jours après, le jeune homme et la veuve étaient fiancés. Les choses allaient comme dans un roman.

La veille du contrat de mariage, l'oncle prit à part son futur neveu.

— Mon cher monsieur, dit-il, nous vous avons trompé.

— Quoi, ne serais-je point aimé ? reprit vivement le jeune amoureux.

— Oh ! loin de là.

— Alors, vous m'avez abusé sur sa fortune ?

— Au contraire, elle est plus riche que je ne vous l'ai dit.

— Qu'est-ce donc ? interrogea le jeune homme découragé.

— Hélas ! mon ami, une plaisanterie faite dans un jour de folie ; ma nièce n'est point veuve...

— M. O... serait-il vivant ? Oh ! par exemple, je le tuerais...

— Tout doux, mon ami ; M. O... n'est pas vivant, puisque ma nièce est fille.

A ces mots, le neveu futur se hâta de protester que, loin d'être un obstacle à l'accomplissement de ses projets, cette nouvelle ne faisait qu'ajouter à son amour.

L'union des jeunes gens ne tarda pas : ils parcoururent maintenant toute la France pour leur voyage de nocces, avant de revenir au logis paternel.

Lorsque cette vieille fille, en employant ce moyen, a réussi à se marier, pourquoi les autres n'en feraient-elles pas autant ? Vieilles filles, pensez-y bien !

Pour embellir le foyer

Parmi les plantes d'une culture assez facile, il faut mettre les Begonias. Il en existe beaucoup d'espèces, les unes qui viennent en pleine terre, les autres qui se cultivent en serre. La plus connue est le Semper Florens dont le nom signifie : toujours en fleurs. Le begonia tubéreux pousse dans les jardins.

Les Geraniums sont trop connus pour que nous en parlions longuement. Ils sont jolis, gracieux et la culture en est facile. Il y a de nombreuses variétés simples et doubles. Le geranium-lierre est très décoratif dans des corbeilles ou des jardinières rustiques.

Le Seringa des Ondes est un petit arbrisseau d'une délicatesse charmante, dont les grappes blanches recouvrent les rameaux.

Le souci des Jardins d'un beau jasmin produit un bon effet au milieu de fleurs aux diverses nuances. Ces plantes sont rustiques et dociles, ce qui contribue à leur popularité.

L'Oeillet du Poète est une plante très cultivée et a de nombreuses fleurs réunies en bouquet. Les couleurs sont unes ou panachées.

Le Coquelicot se cultive dans les jardins, le vent en emporte la graine et il se reproduit facilement, mais ses fleurs sont fragiles et se fanent sitôt cueillies.

La Pervenche d'appartement est la variété la plus connue et la plus facile à cultiver. Elle fleurit longtemps, mais elle demande beaucoup d'eau.

Les Phlox les plus belles viennent en pleine terre et atteignent une haute taille. Elles ont les couleurs les plus diverses, unies et panachées.

Les Pivoines sont des plantes superbes qui rivalisent avec la rose pour la beauté et le parfum. Ces fleurs coupées forment un beau bouquet de table et ornent aussi les salons.

Le Fuchsia est fort connu et bien aimé, on l'appelle en langue vulgaire, le pendan d'oreille. Il se cultive facilement dans ses nombreuses variétés. Il craint les ardeurs du soleil et demande à être beaucoup arrosé.

Il y a de nombreuses espèces de Campanules et leurs fleurs en formes de clochettes sont très gracieuses.

La Giroflée est une plante commune mais jolée et très aimée. Elle pousse à l'état sauvage sur les vieux murs qu'elle décore de ses grappes bleues ou roses.

Le Zinnia vient du Mexique, mais il est très bien acclimaté chez nous. Ses fleurs doubles sont très élégantes et renferment de nombreuses espèces.

L'Héliotrope est une jolie plante au parfum délicieux. Il en est d'un mauve presque blanc et d'autres, d'un violet très foncé.

Les Primevères de jardins sont jolies et présentent les tons les plus variés depuis le jaune pâle jusqu'au rouge foncé.

Le Reseda est une plante connue et surtout populaire par son parfum délicat.

Les Scabieuses ont l'aspect du velours et sont très belles et comprennent bien des variétés.

Les Scabieuses à grandes fleurs décorent merveilleusement les jardinières.

Parmi les Verveines, il faut choisir les hybrides ; elles exhalent une odeur douce et discrète et la chaleur et l'eau leur sont nécessaires.

Cousine Avette.

GYMNASTIQUE EN CHAMBRE

Pour enfants, jeunes gens et parents

Voici un exercice gymnastique à faire tous les matins. Il s'exécute dans la chambre, et, de l'avis des experts, il est facile et bien-faisant.

Il donne de la souplesse, de la force ; quiconque voudra s'y soumettre en ressentira les merveilleux effets. Nous n'avons pas fait grande réclame pour le sport, mais c'est un genre, non pas nouveau, mais si efficace, que c'est pour nous un plaisir en même temps qu'un devoir de l'annoncer.

Il s'exécute en cinq mouvements, faciles à retenir et les mères pourront aisément les enseigner à leurs enfants et les femmes à leurs maris.

1er Mouvement. — S'asseoir sur son lit.

2ème Mouvement. — Se frotter les yeux.

3ème Mouvement. — Faire un grand signe de croix, en regardant le crucifix attaché au pied du lit.

4ème Mouvement. — Dire : "Mon Dieu je vous donne toute ma journée".

5ème Mouvement. — Se jeter en bas de son lit et faire aussitôt sa toilette.

Cette gymnastique assure une bonne journée, rend l'âme courageuse et fait vaincre les obstacles. Essayez !

"Le Bulletin Paroissial de l'Immaculée-Conception"

Origine des "Noces d'argent"

Des curieux ont voulu savoir l'origine de cette expression : nocces d'argent, et, voici ce qu'ils ont découvert dans les chroniques des moines de Cluny, dont les récits se rapportent aux événements de l'an 1000 à l'an 1040 :

Hugues Capet, qui fut roi de France en 987, en visitant les faubourgs de Paris, où il avait à régler l'héritage d'un sien oncle marchand de bétail, trouva au service de celui-ci un paysan qui avait blanchi sous le travail en démontant célibataire et se montrant très affectueux à son maître, avec qui il n'avait jamais eu maille à partir devant, pour ainsi dire, un membre de la famille.

Dans la même ferme, à la même époque, et avec les mêmes qualités, se trouvait, aussi une femme qui, à son tour, n'avait jamais été mariée.

Ayant ouï l'histoire de ces deux pauvres gens, Hugues Capet, gentil et vaillant comme tel qu'on nous le dépeint, les manda par-devant lui et en s'adressant à la femme lui dit :

— Ton mérite est fort grand, car la constance chez une femme dans l'esclavage du labeur et de l'obéissance est beaucoup plus difficile que chez un homme. Or, je veux te donner un prix, et je ne saurais t'en offrir un meilleur, à ton âge, qu'une dot et un époux. La dot est prête : cette métairie, dès aujourd'hui, est à toi. Si cet homme qui a travaillé avec toi pendant 25 ans consent à t'offrir la main, l'époux aussi est prêt.

— Sire ! bégaya le paysan tout confus, comment voulez-vous que nous nous mariions, ayant les cheveux d'argent ?

— Et ce seront vos nocces d'argent, répartit le roi, et je vous donnerai dès ce moment une bague d'alliance.

Célébrer ses nocces d'argent ou d'or, c'est chanter un cantique d'action de grâces pour les bienfaits reçus pendant 25 ou 50 ans de mariage, de sacerdoce ou... d'épiscopat ; c'est une halte dans la vie pour puiser des forces nouvelles, avant d'entreprendre de nouveaux labeurs.

"Semaine de Toulouse" (23 avril 1922)

Recettes

Vingt emplois du citron

Peu de personnes se rendent compte de la valeur inestimable des citrons : en cas de fièvre, de mal de gorge, de torpeur du foie, ses qualités médicinales sont sans rivales.

Voilà 20 usages auxquels on peut l'employer :

1o—Deux ou trois tranches de citron dans une tasse de thé fort guérissent un mal de tête nerveux.

2o—Une cuillerée à thé de jus de citron dans une petite tasse de café noir guérit du mal de tête bilieux.

3o—Le jus d'un citron dans une tasse d'eau chaude prise le matin en s'éveillant, est un excellent régulateur du foie et économise bien des drogues.

4o—Quelques gouttes de citron dans de l'eau ordinaire font un dentifrice excellent ; enlevant non seulement le tartre, mais parfument l'haleine.

5o—Une lotion de jus de citron et d'eau de rose enlève les taches de rousseur et blanchit la peau.

6o—Le jus de citron avec l'huile d'olive est bien préférable au vinaigre pour assaisonner la salade ; il faut mettre parts égales.

7o—Le jus de citron sur un morceau de sucre est bon pour l'enrouement.

8o—L'application externe du jus de citron calme l'irritation des morsures d'insectes.

9o—On fait une boisson rafraîchissante en ajoutant un oeu fruité battus à la limonade.

10o—Le même mélange congelé fait un sorbet délicieux.

11o—Si on met dans de la semoule ou du riz qu'on fait bouillir une cuillerée à thé de citron, les grains seront plus blancs et auront un goût exquis.

12o—Le miel et l'alun et un jus de citron constituent un remède ancien contre le croup.

13o—Tout le monde connaît la valeur du sel et du jus de citron pour enlever les taches de rouille sur les objets blancs.

14o—Après que le jus a été extrait, l'écorce du citron trempée dans du sel sert à nettoyer parfaitement le cuivre.

15o—Il enlève aussi les taches malpropres sur les mains.

16o—Le jus de citron est excellent pour assaisonner la cuisine.

17o—Une fois que la pulpe a été enlevée, les citrons font d'excellents réceptacles pour servir les salades, les glaces, etc.

18o—Une viande dure peut-être rendue plus tendre en metant une cuillerée de jus de citron dans l'eau où elle bout.

19o—Des tranches de citron peuvent servir de garniture à toute espèce de poisson.

20o—Une tranche de citron améliorée beaucoup le thé, soit qu'on le prenne à la glace en été, ou qu'on le prenne à la russe dans une journée froide d'hiver.

En achetant des citrons choisissez ceux qui ont une écorce mince et sèche, ils sont bien meilleurs marchés et plus juteux que les gros citrons.

Art Culinaire

Purée de choux de Bruxelles.

Choux de Bruxelles, beurre, sel, poivre, purée de pommes de terre. Les choux étant cuits à l'eau, égouttés, additionnés de beurre, assaisonnés de sel et de poivre, passez-les au tamis fin et additionnez à la purée qui en résulte un tiers de son volume de pommes de terre bien crémeuses.

Gâteau de Milan.

1 livre de beurre, un zeste de citron râpé, 1 livre de sucre en poudre, trois oeufs, farine, un jaune d'oeuf. Faites fondre 1 livre de beurre, ajoutez un zeste de citron râpé, une livre de sucre en poudre et trois oeufs. Travaillez bien le tout avec de la farine tamisée, en quantité nécessaire ; étendez votre pâte au rouleau, découpez-la de la grandeur que vous voulez donner à votre gâteau ou à vos gâteaux ; dorez au jaune d'oeuf délayé et faites cuire à four assez chaud. Ce gâteau a le mérite de se bien conserver.

Téléphone Bureau : 569

Résidence : 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité : Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

Téléphone : Bureau 919

Résidence : 606

HEURES DE BUREAU :

Tous les jours : de 1.30 à 4.30 p.m.

Le soir : MARDI et VENDREDI

de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE

MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART,

LES TROIS-RIVIÈRES

LES LUPIEN

SUITE

LA FAMILLE VOLIGNY

Alliée à la famille LUPIEN de Maskinongé

Voici l'acte de mariage de Louis Voligny et de Amable Blondin, père et mère de Marie-Michelle Voligny, épouse de Vital Lupien, de si heureuse mémoire, par son instruction, sa piété et sa charité envers les pauvres, les malades et les infortunés de tous genres.

L'an 1760, le 29 septembre Louis Voligny, habitant de cette paroisse ayant obtenu de Messieurs Joseph Perraault, chanoine de la Cathédrale de Québec et Vicaire Général du diocèse, une dispense de la publication de trois bans de mariage lui, Louis Voligny et Amable Blondin, fille de Claude Blondin et de Michelle Bouton, ses père et mère de cette paroisse, d'autre part, et ne s'étant rencontré aucun empêchement, nous soussigné, prêtre, récollet, faisant les fonctions curiales en cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de leurs parents, amis et témoins, lesquels ont signé avec nous, de ce enquis suivant l'ordonnance.

Amable Blondin, Voligny, Hertel de Rouville, Madelaine prate, J.-Bte Perraault, Lafrenière-Courval, Fr. François Carpentier, Récollet.

L'acte de mariage ci-dessus est extrait des registres des Trois-Rivières, mais je n'ai pu y découvrir nulle part d'où venait ce Louis Voligny et quel était le nom de son père et de sa mère, l'acte de mariage et la dispense y annexée n'en font aucune mention. Il paraît avoir possédé de l'instruction, car il avait une très belle signature. La famille Blondin qui portait aussi le nom ou surnom de **Leclerc** ou simplement **Clerc** était fixée aux Trois-Rivières, depuis assez longtemps. Claude Clerc y avait épousé, le 3 février 1729, Michelle Bouton, née elle-même aux Trois-Rivières le 6 juin 1705. C'est de ce mariage qu'est née Amable Blondin, devenue l'épouse de Louis Voligny.

Voici les enfants au nombre de 10, qui sont issus de ce mariage, et qui furent tous baptisés aux Trois-Rivières:

Louise, baptisée le 30 juillet 1761; sépultée le 11 février 1762, à l'âge de 6 mois.

Louise-Marguerite, baptisée le 3 janvier 1763, épousa le 5 février 1787, Antoine Lafrenière, de Maskinongé, fils de Joseph et de Marie-Anne Dupuis. Sépultée le 11 décembre 1787, âgée de 25 ans, après 10 mois de mariage. Mariage et sépulture à Maskinongé.

Geneviève alias Marie-Michel, baptisée le 18 juin 1764, épousa à Maskinongé, le 13 février 1792, Vital Lupien, fils de René et d'Apolline Desrosiers, elle mourut le 5 janvier et fut inhumée le 7 en

1849, âgée de 85 ans. Veuve Vital Lupien.

Josette, baptisée le 19 mars 1766, épousa à Maskinongé, le 8 janvier 1798, Pierre Bernier, fils de Jean-Baptiste et de Marguerite Coran. Elle mourut ici, épouse de Pierre Bernier, le 27 et fut inhumée le 29 janvier 1857, âgée de 90 ans et 10 mois.

Louis, baptisé le 1er mars 1769, épousa Josephite Gauthier. Il eut 15 enfants, tous baptisés à Maskinongé, et dont voici les noms: (excepté Pierre baptisé à La Rivière du Loup).

Marie-Josette, baptisée le 25 novembre 1792, sépultée à l'âge de trois ans.

Louis, baptisé le 24 mars 1794, marié avec Geneviève Bernier, le 7 octobre 1822.

Amable, baptisé le 29 janvier 1796.

Augustin, baptisé le 1er octobre 1797; sépultée à l'âge de 4 mois.

Joseph, baptisé le 19 février 1799, marié avec Angèle Levasseur en 1830.

Antoine, baptisé le 3 mars 1800; sépultée à l'âge de 11 mois.

Josephite, baptisée le 27 juin 1801.

Julie-Emérentienne, baptisée le 29 mars 1803, mariée à Pierre Bisson, à Maskinongé, le 21 novembre 1826.

Marie-Marguerite, baptisée le 2 mai 1804; sépultée à l'âge de 3 ans et 4 mois.

Angèle, baptisée le 2 février 1806, mariée le 4 octobre 1825, avec Amable Savoie, de St-Cathbert.

Anonyme, ondoyé, 13 mai 1808.

Charles, baptisé le 20 avril 1811; sépultée à l'âge de 20 mois.

Pierre, baptisé à La Rivière du Loup, le 14 septembre 1812.

Charles, baptisé en 1813, marié avec Elisabeth Thibodeau, le 11 novembre 1834.

Henriette, baptisée le 8 octobre 1816.

Le père de ces 14 enfants fut inhumé à Maskinongé le 6 octobre 1852, âgé de 84 ans, époux de Josephite Gauthier.

Josephite Gauthier est décédée à St-Justin où il fut inhumé le 15 janvier 1861, âgée de 88 ans, dit l'acte de sépulture.

Jean-Baptiste, baptisé le 19 septembre 1770; on ne voit pas ce qu'il est devenu après son baptême.

Marie, baptisée le 14 octobre 1773, par Monsieur le Grand-Vicaire St-Onge. Elle épousa en premières noces le 27 janvier 1794, Louis St-Cyr, fils de Pierre et de Rosalie Cormier, lequel mourut à Batiscan où il fut inhumé le 14 octobre 1795; et Marie épousa en 2e mariage, à Maskinongé, le 18 juillet 1797, Jacques Bélair, fils de Louis et de M. Etienne Lafrenière.

Marie-Catherine, baptisée le 31 juillet 1775, mariée ici le 3 octobre 1808 avec Jérémie Lamothe ou Germain, fils de François et de Josephine Raymond. Les parents sont d'Yamachiche et le garçon domicilié à Maskinongé.

Antoinette, baptisée le 12 avril 1777. Mariée le 27 juillet 1801, avec Jean Limousin dit LaJoie, fils de Joseph et de Françoise Trudel, de Maskinongé. Sépultée à Maskinongé le 9 mai 1841, âgée de 64 ans.

Thérèse, baptisée le 25 juin 1778. Le peu que l'on sait d'elle, on le sait par la tradition, à savoir: qu'elle était très laide, et mariée avec un Courbras, de Berthier, vendeur de biscuits.

Corinne Rinfret, Antoine Lupien, Marie-Blanche Rinfret, Wilfrid Rinfret, Arthur Lupien, Flavien Rinfret, Irénée Lupien, Dame Onésime Baril, J.-Rinfret, Pte-Vicaire.

Voici les enfants qui sont nés de ce mariage:

Marie-Irène - Cécile, baptisée le 20 avril 1914, décédée le 23 et inhumée le 24 du même mois, avril 1914.

Marie-Cécile, baptisée le 1er juillet 1915.

Anne-Marie-Yvonne, baptisée le 22 janvier 1917.

Marie-Ange-Irène, baptisée le 7 septembre 1918.

N.B.—Amable Lupien, fils de Jean-Amable et de Antoinette Sicard, épousa le 12 février 1816, Théotiste Mongrain.

Amable-Irénée, baptisée le 21 décembre 1816.

Marie-Hermine, baptisée le 26 janvier 1818.

Joseph, baptisé le 31 mai 1819.

Maxime, baptisé le 7 avril 1821.

Marie, baptisée le 10 octobre 1822; sépultée le 24 novembre 1823, à l'âge de 14 mois.

Olivier, baptisé le 2 juillet 1824.

Pierre ou Prime, baptisé le 19 octobre 1825.

Marie, baptisée le 11 mai 1827, sépultée le 18 août suivant.

Antoine Lupien et Julie Du Tremble

Henriette, baptisée le 4 décembre 1819, sépultée le 10 juin 1820.

Marie, baptisée le 14 juin 1821.

Louis, baptisé le 7 juin 1833.

Eléonore, baptisée le 22 novembre 1824.

Hilaire, baptisé le 8 janvier 1826.

Olive, baptisée le 29 avril 1827, sépultée le 9 juillet 1827, sa mère était morte le 14 mai.

AVIS

Tous les bureaux dentaires seront fermés le SAMEDI à midi, et les MARDIS et JEUDIS SOIRS depuis le 1er juin jusqu'au 6 octobre 1929.

L'ASSOCIATION DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Ville des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine.

A NOS ABONNES

Si vous avez changé de domicile au premier mai, veuillez en aviser immédiatement l'Administration afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans le service de notre journal.

Nom
Adresse actuelle
Nouvelle adresse au premier mai:

S.V.P.—Retourner ce coupon immédiatement.

Cette famille Voligny, la première de ce nom qui vint se fixer à Maskinongé, laissa les Trois-Rivières vers 1780 pour venir s'établir définitivement à Maskinongé.

Les enfants tous nés aux Trois-Rivières, se marièrent presque tous ici, et le père et la mère passèrent le reste de leur vie et terminèrent leurs jours à Maskinongé.

La m^{re} Amable Blondin, mourut la première. Elle fut inhumée le 9 août 1786, âgée d'environ 46 ans.

Son mari, Louis Voligny, demeura veuf jusqu'à sa mort, arrivée le 2 août 1817. Il fut inhumé dans l'église de Maskinongé, le 4 du mois susdit âgé de 86 ans.

Amable, était une autre fille de Louis Voligny et de Amable Blondin. Elle vint au monde vers 1780 et épousa à Maskinongé, le 9 avril 1804, Joseph Grégoire, fils de François et de Marie Sicard. Elle était majeure.

HUITIEME GENERATION

Arthur Lupien et Corinne Rinfret

Arthur Lupien, père de la huitième génération est né à Maskinongé, où il fut baptisé le 14 août 1892, fils d'Antoine et de Anna Béland. Il épousa à Maskinongé, n'ayant pas encore 21 ans révolus, Marie-Corinne-Georgina Rinfret, majeure, ayant été baptisée à Maskinongé le 27 mai 1892, fille de Flavien Rinfret, cultivateur et de Marie-Alice Fleury. Ce mariage fut célébré le 16 juin 1918; en voici la copie authentique:

Le seize juin mil neuf cent dix-huit, après la publication d'un ban de mariage, faite au prône de la messe paroissiale entre Joseph-Arthur Lupien, cultivateur, et de Anna Béland de cette paroisse, d'une part, et Marie-Corinne-Georgina Rinfret, fille majeure de Flavien Rinfret, cultivateur et de Marie-Alice Fleury, aussi de cette paroisse d'autre part, ne s'étant rencontré aucun empêchement de mariage ni opposition quelconque, et dispense des deux autres bans ayant été accordée le onze de ce mois par M. le chanoine Ubald Mareland, chancelier du diocèse, nous, prêtre, Vicaire à St-Léon, à cela dûment autorisé, avons, de l'agrément des parents, reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence des Sieurs Flavien Rinfret et Antoine Lupien pères de l'époux et de l'épouse, sous signes, ainsi que d'un grand nombre de parents et d'amis dont quelques-uns seulement ont signé avec nous.

Corinne Rinfret, Antoine Lupien, Marie-Blanche Rinfret, Wilfrid Rinfret, Arthur Lupien, Flavien Rinfret, Irénée Lupien, Dame Onésime Baril, J.-Rinfret, Pte-Vicaire.

Voici les enfants qui sont nés de ce mariage:

Marie-Irène - Cécile, baptisée le 20 avril 1914, décédée le 23 et inhumée le 24 du même mois, avril 1914.

Marie-Cécile, baptisée le 1er juillet 1915.

Anne-Marie-Yvonne, baptisée le 22 janvier 1917.

Marie-Ange-Irène, baptisée le 7 septembre 1918.

N.B.—Amable Lupien, fils de Jean-Amable et de Antoinette Sicard, épousa le 12 février 1816, Théotiste Mongrain.

Amable-Irénée, baptisée le 21 décembre 1816.

Marie-Hermine, baptisée le 26 janvier 1818.

Joseph, baptisé le 31 mai 1819.

Maxime, baptisé le 7 avril 1821.

Marie, baptisée le 10 octobre 1822; sépultée le 24 novembre 1823, à l'âge de 14 mois.

Olivier, baptisé le 2 juillet 1824.

Pierre ou Prime, baptisé le 19 octobre 1825.

Marie, baptisée le 11 mai 1827, sépultée le 18 août suivant.

Antoine Lupien et Julie Du Tremble

Henriette, baptisée le 4 décembre 1819, sépultée le 10 juin 1820.

Marie, baptisée le 14 juin 1821.

Louis, baptisé le 7 juin 1833.

Eléonore, baptisée le 22 novembre 1824.

Hilaire, baptisé le 8 janvier 1826.

Olive, baptisée le 29 avril 1827, sépultée le 9 juillet 1827, sa mère était morte le 14 mai.

A SUIVRE

UN PARI

Deux vieux pêcheurs rivalisaient d'ardeur et d'adresse, l'un assis sur la berge, l'autre debout sur une pierre dans la rivière. Ils venaient de faire un pari de cinq piastres. Lequel, dans sa journée prendrait le plus de poissons?... et chacun d'amorcer délicatement, et de jeter habilement la ligne.

Tout à coup, la pierre sur laquelle Paul était perché, vacilla, roula, et Paul tombe à l'eau. Entraîné par le courant, très rapide, il descend le fil de l'eau en hurlant comme un perdu; quand il passe devant son ami.

—Aye! Aye! dit celui-ci, si tu l'es prends à la main, il n'y a plus de gageure....

Les poissons du Canada

SONT ACHEMINES VERS CENT DIVERSES CONTRÉES

Les produits de la pêche au Canada sont exportés en cent diverses contrées et plus. Les poissons et leurs produits contribuent pour plus de \$40,000,000 à la totalité des exportations du Canada. Les recettes, provenant de l'industrie des pêches, sont réparties dans toutes les régions du Canada et ajoutent des millions à la circulation monétaire. Grâce à certains perfectionnements apportés aux procédés de congélation rapide, parfaitement qui sont l'œuvre de la Station d'Expérimentations et d'Essais d'Halifax, les poissons sont susceptibles d'une conservation si parfaite que les consommateurs peuvent en disposer plusieurs semaines, après leur déchargement, dans une condition de fraîcheur assimilable à celle de ces produits de pêche au moment même de leur émigration des eaux de l'océan.

La généralisation de ce procédé sur les côtes du Canada va contribuer à assurer aux populations de l'intérieur du pays un approvisionnement régulier de poissons de mer dont la substance alimentaire aura conservé la consistance, la saveur et la nutritivité inhérentes à la chair des animaux marins comestibles dont les sucs n'ont pas subi d'altération.

L'application de ce procédé régulara aussi possibles l'avancement et l'expansion des exportations canadiennes de poisson dont le chiffre pécuniaire actuel est de \$35,000,000 par année, parce que les poissons congelés à la saumure sont susceptibles d'être expédiés à l'étranger avec l'assurance qu'ils parviendront à destination dans un état parfait. Les essais déjà tentés par la Station d'Expérimentations et d'Essais dans l'expédition des poissons congelés à la saumure vers certaines régions centrales du Canada ont remporté des résultats uniformément satisfaisants. Depuis le 1er janvier de cette année, la Station a vendu plus de cinq tonnes de filet congelé d'aiglefin par l'agence d'un établissement de commerce à Toronto seulement, sans qu'aucun des consommateurs se soit jamais déclaré mécontent de l'article, du moins à notre connaissance. Aujourd'hui, la production de cet article ne répond plus aux besoins de la consommation.

Le procédé innové par l'Office de Biologie consiste en un perfectionnement des méthodes de congélation rapide, pratiquées ailleurs dans une certaine mesure dans les dernières années. Ces méthodes diffèrent quelque peu entre elles dans les détails mais elles sont fondamentalement assimilables les unes aux autres. Toutes comportent l'opération par laquelle les poissons sont exposés à l'action de basses températures de façon à ce qu'ils se congèlent si rapidement que les sucs de leur substance comestible ne puissent s'échapper de l'organisme et que les tissus constitutifs des muscles soient sauvegardés de toute désagrégation. Par l'exercice des procédés ordinaires de congélation, les liquides organiques, qui assurent la succulence de la chair des poissons, s'échappent trop souvent et l'action du froid tend à produire la désagrégation des tissus, d'où il résulte que ni au point de vue de la consistance de la chair ni au point de vue de sa succulence, les poissons ainsi gelés ne peuvent être comparés à ceux qui viennent d'être extraits du milieu marin. Le procédé conçu par la Station rend impossible à l'organe du goût de distinguer entre des poissons ayant subi la congélation à la saumure et ceux émergés de l'océan quelques heures avant de servir à l'alimentation.

Les autorités médicales et hygiéniques insistent de plus en plus sur l'importance de la chair de poisson comme article d'un régime alimentaire bien équilibré, car la substance en est aussi riche en éléments nutritifs que facile à digérer. Cet aliment réveille aussi des propriétés de nature à sauvegarder de diverses maladies. Et il a enfin l'avantage de se débiter à meilleur marché que la viande. L'introduction du procédé de congélation rapide aura pour résultat de mettre des poissons de mer frais de première qualité comestible à la portée des Canadiens de toutes les parties du pays, et non pas des régions littorales seulement.

Propos de chambre

—Sergent, pourriez-vous me dire, sans votre respect, si l'on écrit "amour" avec deux "m"?

—J'ai idée, fusillier qu'il n'en faut qu'une, mais lorsqu'on en met deux, ça prouve qu'on aime plus et mieux!

LES DEUX AVARES

Un avaré qui habitait Koufa apprit qu'il y avait un avaré à Bassora plus avaré que lui et capable de lui en remontrer sur le chapitre de l'économie. Il se mit en route pour aller prendre une leçon auprès de ce grand maître, et il se présenta comme un simple novice qui désirait étudier sous la direction d'un supérieur.

—Soyez le bienvenu, dit l'avare de Bassora, et pour économiser le temps, nous allons tout droit au marché faire nos provisions.

Ils allèrent chez le boulanger.

—As-tu du bon pain?

—Oui, certes, mes maîtres, j'ai du bon pain qui est frais et doux comme du beurre.

—Tu entends bien cela, dit l'homme de Bassora à l'homme de Koufa. Le meilleur pain est comparé au beurre. C'est donc le beurre qui vaut le mieux. Eh! bien! coupes-en beaucoup, peu ou très peu, il n'en sera pas moins bon. Sous tous les rapports, il est plus sage de prendre du beurre.

Ils allèrent trouver le n'arc' et de beurre et lui demandèrent s'il en avait de bon.

—J'en ai de bon, dit-il. Mon beurre est savoureux comme l'huile d'olive la plus fine.

—Remarque cela, dit l'avare à son hôte, ce qu'il y a de mieux en beurre se compare à l'huile; par conséquent l'huile est préférable.

Ils allèrent aussitôt chez le marchand d'huile.

—Avez-vous de l'bonne huile?

—J'en ai de la meilleure qualité. Elle est blanche et transparente comme de l'eau, dit le marchand.

—Remarque cela, dit l'avare de Bassora à l'avare de Koufa. A ce compte, l'eau est ce qu'il y a de mieux. Or, j'ai à la maison un grand seau d'eau, je t'en ferai part au nom de l'hospitalité.

En effet, quand ils rentrèrent dans sa demeure, il n'offrit pas autre chose que de l'eau, afin d'apprendre à son hôte que l'eau est meilleure que l'huile, l'huile que le beurre, le beurre que le pain.

—Dieu soit loué: disais en s'en allant l'avare de Koufa, je n'ai pas perdu mes pas: j'ai trouvé plus avaré que moi!

ST-GERARD-DES-LAURENTIDES

Funérailles

Samedi, le 27 courant, à l'Hôpital St-Joseph, Les Trois-Rivières, s'écroula doucement dans le Seigneur, M. Tréfle Berthiaume, âgé de 83 ans. Ses funérailles eurent lieu à St-Gérard et furent des plus imposantes, mardi le 20, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. Lacerte, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient: MM. Elzéar Lacerte, Joseph Pothier, Adolphe Gélinas et Maxime Lemay.

La collecte fut faite par MM. Elzéar Lacerte et Maxime Lemay.

Conduisaient le deuil: ses fils MM. Liguori et Ferdinand Berthiaume, sa sœur Mme Beaulieu, ses petits-fils Arthur, Camille, Lucien et Georges Berthiaume, ses petites-filles: Mme Joseph Boisvert, née Marie; Mme Bruno, Mme Gosselin, Mmes Gélinas, Forget, D. Boucher, Mmes Alma, Germaine, Lucienne et Antoinette Berthiaume.

Dans l'assistance nous avons remarqué Mmes Eugène et Alfred Berthiaume, de Grand-Mère; M. et Mme Donat Gosselin, Mme Vve Arthème Gélinas, des Trois-Rivières; MM. Walter Blais, Camille Berthiaume, Mme Wilfrid Bruno, Mme Henri Grenier, M. et Mme Freddy Dupont, Mme Henri Beaulieu, M. et Mme Joseph Larue, M. Tréfle Grenier et son fils Ovide, M. Grégoire Boisvert, Mme Joseph Boisvert, M. Joseph Grenier, tous de Shawinigan; M. et Mme Chs-Auguste Forget, de Ste-Flore; M. Lazare Grenier, M. et Mme Alphonse Grenier, Mme Henri St-Onge, M. Joseph Pothier, M. et Mme Elzéar Lacerte, MM. et Mmes Maxime Lemay, Cyprien Lemay, Adolphe Gélinas, M. Laperrière, MM. Alvida Lafrenière, Albert et Adam Vincent, Mme Philippe Boucher, M. et Mme Ovide Boucher, Mmes Eulodie et Bernadette Boucher, M. et Mme Louis Garneau, Mmes Lucienne et Rose-Anne Coriveau, M. Louis Poudrier, M. Adrien Juneau, M. Henri Pothier, Mme Victor Gélinas, et beaucoup d'autres de cette paroisse.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Divers

Miles Marie-Louise et Yvonne

Vincent, sont revenues d'un voyage aux Etats-Unis où elles ont visité des parents et amis à Fall-River, Mass., Hartford, Conn., et à Providence, R.I.

—M. et Mme Urbain Duchesne et leurs enfants nous quitteront bientôt pour aller demeurer à Kénogami, lac St-Jac.

—M. et Mme Thomas Deschênes, de Waterbury, Conn., en visite chez M. Alphonse Grenier, dernièrement.

—Mlle Claire Vincent est retournée à Holyoke, Mass., pour quelques semaines.

—M. et Mme D. Pellerin et leur fille, de passage chez M. Albert Hill.

—M. et Mme Freddie Vincent de Shawinigan, ont passé quelques jours chez M. A. Hill, ainsi que chez Mme Arthur Vincent.

CINQUIEME EXCURSION

A TRAVERS LE CANADA

avec

L'UNIVERSITE

DE MONTREAL

du 6 au 27 juillet, 1929

Direction personnelle

de M. Henry Laureys

Directeur de l'Ecole des

Hautes Etudes Commerciales

PAR TRAIN DE LUXE DU

PACIFIQUE CANADIEN

Un voyage de vacances

instructif et agréable, organisé pour faciliter aux

Canadiens la visite de leur

pays, de ses villes, de ses

industries et